



l'Homme en mouvement

RAPPORT D'ACTIVITE 2014





Première page : Inauguration du siège le 25 juin 2014

Ci-dessus : Notre dernier investissement : une presse-mottes

SOMMAIRE

Rapport moral

FICHE D'IDENTITE

6

Données clés

Implantation

Gouvernance

Bilan et dialogue social

Éléments économiques et financiers

ACTIVITES 2014

23

Les temps forts de l'année

Bilan d'activité des pôles

Que dit la presse de nous...

RAPPORTS FINANCIERS

51

RAPPORT MORAL



Patrice PRIMEL,
Le Président.



Philippe DANDEVILLE,
Le Directeur général

Quelques mots d'introduction.

2014, première année d'activité d'YSOS sous ses nouvelles couleurs. L'enjeu majeur de ce changement de nom, c'était qu'il soit réussi et je pense que nous avons réussi. Ce nom nous plaît et nous avons pu sans difficulté nous saisir collectivement de cette phase d'explication sur ce changement de nom pour en faire une opportunité pour communiquer. Notre environnement l'a mémorisé facilement et AURORA appartient désormais à notre histoire.

YSOS est aujourd'hui une association qui emploie 110 Equivalents Temps Plein pour un budget annuel de plus de 8 millions d'euros. Elle développe plus d'une trentaine de prestations avec une seule finalité, qu'elles contribuent toutes à l'inclusion sociale des personnes qui nous sollicitent. Je vous invite à parcourir notre plaquette et sa frise des prestations pour le visualiser. En complément, un site internet www.ysos.fr a vu le jour au premier semestre et permet à chacun, bénéficiaires, financeurs, élus, visiteurs, d'accéder à une information concrète de l'activité et l'actualité d'YSOS.

YSOS, l'Homme en mouvement. Cette baseline complète notre nouveau nom. Elle est très importante pour nous car elle adresse un message précis et traduit notre signature associative : celle de l'action permanente autour et avec la personne avec cette nécessité absolue pour YSOS de rechercher inlassablement des solutions nouvelles pour agir sur la difficulté sociale et mettre la personne en mouvement dans sa vie quotidienne pour un mieux-vivre.

Les rapports avec l'environnement.

Il ne vous aura pas échappé qu'YSOS a sa marque singulière pour trouver et produire des solutions contribuant à la lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion pilotée par l'Etat et les collectivités locales. Cette contribution, YSOS l'active à travers 5 métiers qui se combinent sans hiérarchie, en interne et en externe, pour une approche globale de l'inclusion :

- L'accueil et le traitement des urgences sociales
- L'accompagnement vers le logement
- L'accompagnement vers l'emploi
- L'accompagnement vers la santé
- L'accompagnement des victimes et des auteurs d'infraction pénale (dans le cadre d'un Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (G.C.S.M.S.)).

Ces 5 métiers animent les axes de l'Habité dans une lecture transversale. Je devrais dire que chaque métier n'a de sens que combiner avec les quatre autres. C'est cette approche croisée qui nous permet de construire des réponses nouvelles et de créer un réseau partenarial en adéquation avec cette approche, avec un nombre de rencontres conséquent et sur des sujets les plus divers.

En matière de coopération autour des urgences sociales, de l'accès au logement, nos relations avec les Services de l'Etat (D.R.J.S.C.S. Haute et Basse Normandie, D.D.C.S.27, D.D.C.S.P.P. 61) sont constructives. Notre position de gestionnaire du 115 et d'animateur en qualité d'opérateur unique du SIAO dans l'Eure permet des rencontres hebdomadaires pour coordonner au mieux les réponses apportées sur le Département et favorise des relations professionnelles solidaires, indispensables face au défi permanent que génère le traitement des urgences sociales. Les rencontres autour des pratiques des Services Intégrés de l'Accueil et de l'Orientation (S.I.A.O.) de Haute Normandie ont permis de mesurer que le SIAO Eure était dans l'approche attendue, validant la construction choisie par l'Etat dans l'Eure. Cela a permis de positionner le travail réalisé dans l'Eure, favorisant à cette occasion, un contexte de travail confiant avec la Direction Régionale Jeunesse Sports et Cohésion Sociale de Haute Normandie (D.R.J.S.C.S.).

Dans la perspective de la grande région normande à venir, nous souhaitons qu'YSOS s'inscrive plus fortement dans cette géographie future. C'est en ce sens, que nous avons déposé en fin d'année 2014, un dossier de reprise suite à la liquidation judiciaire d'une association ornaise du secteur Accueil, Hébergement, Insertion. Nous avons été le choix des Services de l'Etat (Préfecture Orne, DRJSCS Basse Normandie, DDCSPP 61, ARS 61). Ce fut pourtant insuffisant lors de la décision de reprise à la barre du tribunal de commerce d'Alençon. Dommage !!

Dans le cadre de nos prestations d'accompagnement vers l'emploi notamment au regard de notre chantier d'insertion par l'activité maraîchère « les jardins de Neustrie », nous avons continué notre coopération avec les Services du Conseil Général de l'Eure et ceux de l'Etat (DIRECCTE) tout en poursuivant avec la nouvelle équipe de la Communauté d'Agglomération Seine Eure la mise en place du projet de légumerie conserverie des Hauts Près.

Plus largement, le chapitre sur les « temps forts » illustre nos partenariats et notre implication dans les différents réseaux.

Le déroulement des activités.

Ce paragraphe du rapport d'activité sur les « temps forts » de 2014 montre la diversité des actions. Chacune d'entre elles porte la volonté d'YSOS de coopérer avec chacun pour améliorer l'existence quotidienne de nos bénéficiaires tout en incitant ces derniers à se montrer actifs et volontaires à « faire société ». Elles ne sont pas à hiérarchiser par ordre d'importance car toutes traduisent de manière permanente notre souci d'amélioration continue de la qualité de nos actions. Deux exemples parmi d'autres pour illustrer le travail réalisé.

Le printemps 2014 a vu la mise en œuvre du contrôle de notre utilisation des Fonds Européens (FSE) pour le chantier d'insertion « les jardins de Neustrie ». Nos outils de suivi de l'activité ont été salués et ont permis la mise en recouvrement des dépenses moins de 12 mois après l'engagement de ces dernières là où il se dit communément qu'il faut attendre plusieurs années !!

La fin d'année s'est conclue par la réalisation de l'évaluation externe de notre prestation CHRS (91 places en hébergement collectif et diffus). Vous trouverez dans ce livret un paragraphe sur le cadre réglementaire et la raison d'être de celle-ci. Cette évaluation externe va contribuer au pilotage de cette prestation en lien avec l'évaluation interne et son plan d'action en place pour 2014-2018.

Il m'a été plaisant, lors du comité de pilotage de restitution, d'entendre le cabinet FOREXIA et les représentants des bénéficiaires, souligner la qualité du service rendu et ce sentiment que les équipes d'YSOS « s'occupent bien des personnes dans le respect de leurs volontés ».

Si la bienveillance, au sens de la définition de l'Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des établissements et Services sociaux et Médico-Sociaux (ANESMS), c'est « *une démarche collective pour identifier l'accompagnement le meilleur possible pour l'usager, dans le respect de ses choix et dans l'adaptation la plus juste à ses besoins* », nous ne disons et ne faisons pas autre chose à travers les Axes de l'Habité!

Il m'a été également plaisant lors du Comité de pilotage restituant les résultats de cette évaluation du CHRS de mesurer la cohérence entre la volonté de professionnalisme énoncée dans le projet associatif et les résultats obtenus. Nul doute que les qualités d'accompagnement identifiées sur le CHRS le seront également dans l'ensemble des prestations portées par YSOS puisque notre action s'appuie sur les mêmes références d'intervention.

Outre ce zoom spécifique sur l'évaluation, vous trouverez dans ce livret et ses annexes l'arborescence des prestations développées en 2014.

Patrice PRIMEL



Philippe DANDEVILLE



Ce rapport moral a été réalisé en collaboration avec le Directeur général, Philippe DANDEVILLE, à qui j'adresse mes sincères remerciements pour la qualité du travail collectif réalisé par les collaborateurs d'YSOS à l'occasion de ce rapport d'activité et de communication.

FICHE IDENTITE

Données clés

7

Implantation

8

Gouvernance

10

Bilan et dialogue social

12

**Éléments économiques
et financiers**

14

Dates et chiffres clés : 25 ans d'expérience

Mai 1989 :	Création de l'association
Décembre 1994 :	Ouverture de son premier CHRS
Août 1997 :	Première gestion du 115
Juillet 2007 :	Ouverture de la première Résidence Hôtelière (R.H.V.S.)
Janvier 2008 :	Ouverture de l'antenne sur l'Orne
Décembre 2011 :	Ouverture des Jardins de Neustrie
Janvier 2014 :	AUORE devient YSOS et déménage rue des Tombettes
Juin 2014 :	Inauguration du siège 24 rue des Tombettes

Données clés

En 2014...

4189 personnes hébergées et/ou accompagnées

4 établissements et activités

8 175 325,80 € total des charges

1090 personnes accueillies et/ou accompagnées par les prestations « Mise à l'abri »

2257 personnes accueillies par les prestations « Accueillir, orienter »

462 personnes accueillies par les prestations « Héberger »

285 personnes accueillies par les prestations « Loger »

95 personnes accompagnées par les prestations « Insérer professionnellement »

Implantation

Nos territoires

Agir localement, pour rester au plus près des réalités.
Nous intervenons au cœur de vos territoires :



ORNE (61)

L'Aigle

- Plateforme sociale territoire

Orne est

Accueil de jour
SIAO
Hébergement d'Urgence
Hébergement d'Urgence Familles Etrangères
Hébergement Transition Familles (A.L.T.)
Hébergement Jeunes
Lits Halte Soins Santé
Le Relais du Pays d'Ouche (CHRS)
Intermédiation locative
Maison Relais
AVDL

Mortagne-au-Perche

Accueil de jour
CHRS

EURE (27)

- Plateforme départementale de l'Eure SIAO

115
SAO Séjour
Animation Commissions Territoriales d'O-
rientation
MALA
Centre d'Accueil et d'Orientation : Bernay,
Evreux, Verneuil, Les Andelys, Gaillon/ St
Marcel
Logements d'appui

- Plateforme sociale territoriale
Eure Ouest

Bernay

Centre d'Accueil et d'Orientation
CHRS
Logements temporaires
Maison Relais

Verneuil-sur-Avre

Maison Relais

- Plateforme sociale territoire

Eure est

Evreux

Les Relais de l'Iton (CHRS)
Service de Suite (CHRS Hors les murs)
ALT
Réfèrent RSA PLIE GEA

Gisors

Maison Relais

Val de Reuil

ACI Les Jardins de Neustrie

- Direction générale et fonctions
supports

Evreux

Les volontés et les valeurs de l'Association

Le Conseil d'Administration garde le cap stratégique qu'il s'est fixé antérieurement à partir des volontés qui l'animent, celle de la pérennité de notre organisation, de l'indépendance, de l'approche sociétale des actions et de la recherche de développement. Derrière cette ligne de gouvernance, YSOS a une vision, celle de penser que ces actions doivent contribuer à l'amélioration de la vie de chacun et chacune.

Cela fait plusieurs années que le nom d'AURORE et aujourd'hui d'YSOS est associé à ce que nous avons appelé les axes de l'Habité et qui constituent la ligne directrice de notre projet associatif et sociétal. Mais qu'est-ce que c'est que ces axes de l'Habité ?

Vous trouverez un commentaire et un schéma explicatif dans ce livret mais je voudrais dire ici qu'il s'agit tout simplement d'un ensemble de préoccupations que chacun de nous s'emploie à satisfaire pour vivre en société, organisé autour de 3 grands axes et de plus de vingt-cinq indicateurs qui ont tous pour fonction d'être un élément constitutif du bien-vivre et donc du bien-être, que ce soit pour une organisation collective ou pour chacun d'entre nous.

Vous n'y trouverez pas de termes compliqués mais des termes de la vie de tous les jours que nous connaissons tous et qui sont, somme toute, ancrés dans le bon sens commun. La « simplicité » de cet outil lui donne une opérationnalité applicable aux projets collectifs de notre organisation et à ses déclinaisons individuelles (projets personnalisés des bénéficiaires) avec une permanence de méthode. Cette dernière donne à YSOS un socle commun pour l'intervention de ses

professionnels et garantit une équité d'accompagnement des bénéficiaires. Mais la véritable opérationnalité des axes de l'Habité, c'est le support qu'il constitue pour mesurer avec chaque bénéficiaire où il en est de sa place dans la société et de faire de cette mesure assumée et volontaire, une démarche active pour aller vers un mieux-vivre personnel et avec les autres. Pour YSOS, c'est cela l'inclusion sociale.

Notre baseline « l'Homme en mouvement » ne dit pas autre chose. Le mouvement, c'est la vie et en même temps, nous avons chacun notre mouvement. Accompagner ce mouvement, n'est-ce pas cela l'accompagnement social à charge que l'accompagné puisse y trouver sa pleine place et la réelle prise en compte de sa parole, et de son désir ?

Vous verrez qu'YSOS a continué à se développer et à se diversifier avec des actions plus inattendues comme par exemple, la réalisation par le Service d'Accueil et d'Orientation de diagnostics sociaux auprès de 200 ménages d'Evreux dans le cadre d'un partenariat avec Eure Habitat, l'expérimentation d'une action d'insertion par le maraîchage biologique pour 8 détenus avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (S.P.I.P.). Ces actions n'ont en soi rien d'extraordinaire mais elles enrichissent notre collectif et diversifient le travail de nos équipes. Bien d'autres actions sont à retrouver dans le rapport d'activité 2014 à la rubrique « nos temps forts ». Elles sont autant de marqueurs de notre travail pour l'inclusion des personnes que nous aidons.

Extrait du rapport moral dressé par Monsieur Patrice PRIMEL, Président.



Gouvernance

Le Conseil d'administration au 31/12/14

Bureau

Patrice PRIMEL, Président
 Claudine BLANCHET, Vice-présidente Habitat,
 Pierre LEPILLER, Vice-président Insertion,
 Pascal LE DENIC, Vice-président Prospectives et développement
 Sophie HENRY, Secrétaire,
 Joël GAILLARD, Trésorier.

Autres membres

Eric BOUTTIER
 Danielle CAIGNET
 Olivier COLANGE
 Monique CORNU
 Jean-Philippe DAULL
 Marie-Christine JONAUX
 Janick LEGER
 Pierre-François MERMBERG
 Christine RANGER
 Michèle RIVE
 Anne-Sophie SEVE
 Philippe SKORSKI

Parallèlement à ces temps de gouvernance formels, notre vie associative est aujourd'hui valorisée par la mise en œuvre d'une mesure du nombre d'interventions menées par les administrateurs et la nature des sujets. Elle nous indique nos points de mobilisation et les domaines sur lesquels nous devons nous investir davantage. En 2014, la majorité des interventions a concerné les actions liées à l'accompagnement vers l'emploi dans l'Eure et celles liées à l'accompagnement vers le logement dans l'Orne.

Souhaitons, à l'issue de cette nouvelle Assemblée Générale Ordinaire, que nous trouvions dans le bilan de cette année 2014, la satisfaction individuelle et collective d'être un acteur d'YSOS. N'hésitez pas à rejoindre notre équipe.



Les administrateurs et la vie de l'Association.

Les Administrateurs se rencontrent chaque mois lors de la réunion du Bureau. Ce dernier est informé de la vie d'YSOS et des différents sujets de mobilisation par la Direction générale.

Le Bureau, conformément à sa fonction retient les dossiers à présenter en Conseil d'Administration. La réunion de Bureau est un moment de connaissance de l'activité mensuelle et je constate à chaque fois l'éventail de préoccupations et d'actions développées par les différents services d'YSOS. L'achat en février 2014 d'une entreprise adaptée, la mise en œuvre de sa nouvelle équipe d'encadrement et l'évolution de l'activité de notre chantier d'insertion par l'activité de maraîchage biologique ont été les sujets prégnants des réunions de Bureau.

En 2014...

- 7** Groupes de pilotage
- 12** Réunions de bureau
- 6** Conseils d'administration
- 1** Assemblée Générale

Nombreuses
réunions partenariales

Organigramme

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DIRECTEUR GENERAL

DIRECTEUR



Romuald MANSUY



Muriel BOULE,
Directrice adjointe

ADMINISTRATION ET FINANCES

METTRE A L'ABRI

ACCUEILLIR ET ORIENTER

HEBERGER

LOGER

INSERER PROFESSIONNELLEMENT

URGENCE



Sophie MARY,
Chef de service

SIAO



Dominique DE SOUSA,
Directeur adjoint

CHRS



Eléonore LERAY,
Chef de service territoire Eure Est

Intermédiation locale



Dominique DE SOUSA,
Directeur adjoint

A.C.I. Les Jardins de Neustrie



Aline SENEAL
Coordinatrice

CENTRES D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION



Dominique DE SOUSA,
Directeur adjoint

ACCUEILS DE JOUR L'AIGÉ ET MORTAGNE



Lucile JOUAUX,
Directrice adjointe territoire Orne est



Lucile JOUAUX,
Directrice adjointe territoire Orne est



Lucile JOUAUX,
Directrice adjointe territoire Orne est

PLIE G.E.A.



Eléonore LERAY,
Chef de service territoire Eure Est

A.V.D.L.

Dominique DE SOUSA,
Directeur adjoint
Lucile JOUAUX,
Directrice adjointe territoire Orne est



Anne-Laure BEA,
Directrice adjointe territoire Eure ouest

MAISONS RELAIS.



Eléonore LERAY,
Chef de service territoire Eure Est
Lucile JOUAUX,
Directrice adjointe territoire Orne est

Allocation Logement Temporaire

Eléonore LERAY,
Chef de service territoire Eure Est
Lucile JOUAUX,
Directrice adjointe territoire Orne est
Anne-Laure BEA,
Directrice adjointe territoire Eure ouest

Lits Halte Soins Santé

Lucile JOUAUX,
Directrice adjointe territoire Orne est



Anne-Laure BEA,
Directrice adjointe territoire Eure ouest

Bilan et Dialogue social

Nombre de salariés au 31 décembre 2014: 110

En 2014...

- 207** *Personnes ont bénéficié d'un contrat*
- 110** *Salariés au 31 décembre 2014*
- 305** *Contrats de travail signés*

En 2014...

- 7** *Embauches en Contrat à Durée Indéterminée (C.D.I.)*
- 156** *Embauches en Contrat à Durée Déterminée (C.D.D.)*
- 79** *Salariés en C.D.I.*
- 128** *Salariés en C.D.D.*

Un effort de pérennisation des postes : **7 personnes** ont été embauchées en CDI, lors de l'année 2014.

L'Association Ysos, dans le cadre du projet CAO (Centre d'Accueil et d'Orientation), **pérennise** annuellement des postes d'agent d'accueil de jour et de nuit, CAE-CUI, **en CDI**.

En 2014, l'effectif total des salariés en CDI est de **79 personnes** et l'effectif total des salariés en CDD est de **128 personnes**.

156 personnes ont été embauchées en CDD, lors de l'année 2014.

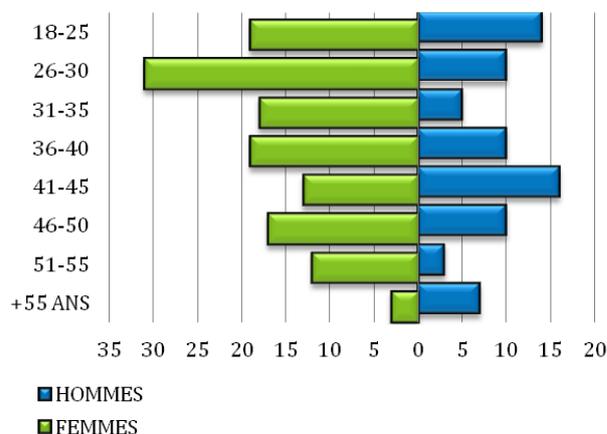
6 salariés ont justifié d'une mention de travailleur handicapé en 2014. Malgré une diminution de cet effectif (7 salariés en 2013), nous répondons à notre obligation d'un minimum de **5 salariés**. Aucune compensation financière n'a du être versée à l'AGEFIPH (organisme d'Etat relevant les déclarations d'embauche de travailleurs handicapés).

L'association a mis en place pendant **154 jours**, des **aménagements** de postes de travail par des modifications de durée hebdomadaire, des modifications de planning ou adaptations de postes (télétravail, ergonomie,...). Ces jours d'aménagement perdurent en 2015.

26 actions de formation ont été prises en charge par notre O.P.C.A., UNIFAF, nous permettant de développer majoritairement les compétences professionnelles des salariés mais aussi d'accéder à la qualification, par le biais de formation longue et continue (un diplôme de **niveau I** a été obtenu lors de l'année 2014).

Une pyramide des âges **équilibrée** :

Pyramide des âges d'YSOS, en 2014 (en nombre)



La pyramide des âges d'YSOS affirme que la plus forte tranche d'âge (en nombre) pour les femmes représente les 26-30 ans (31 salariées) pour les hommes les 41-45 ans (16 salariés). De plus, cette pyramide compte **une grande partie de jeunes salariés**, permettant une montée en compétences de cette tranche et une maîtrise des charges salariales.

En 2014...

3630€ *Moyenne des 5 salaires bruts mensuels les plus élevés (pour un E.T.P.)*

1524€ *Moyenne des 5 salaires bruts mensuels les moins élevés (pour un E.T.P.)*

2577€ *Salaire brut mensuel médian*

Pour rappel, S.M.I.C mensuel brut : 1457€

Ressources Humaines et adaptation: Suite au problème de santé d'une salariée, mise en place d'un poste adapté. Adaptations à des réalités individuelles qui n'en demeurent pas moins efficaces. Installation d'un équipement de télétravail au domicile du salarié.

En 2014...

6 *travailleurs handicapés employés au sein de l'ensemble des structures YSOS*

En 2014...

126 *arrêts pour maladie ou blessure hors service*

156 *jours de congés maternité/paternité*

En 2014...

5 *Formations collectives*

2 *Formations diplômantes*

14 *Formations qualifiantes dont 2 pour personnes en C.U.I.*

1 *Formation obligation employeur*

4 *Refus de formation*

La Loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle affaiblit le budget alloué, tout en renforçant les obligations de l'employeur en termes de formation.

LE DIALOGUE SOCIAL

REDIGÉ PAR LES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL

La Délégation Unique du Personnel (D.U.P.) regroupe les deux institutions représentatives du personnel que sont le Comité d'Entreprise et les Délégués du Personnel. C'est le choix pour une synergie entre les Instances de Représentants du Personnel.

L'année 2014 a été marquée par la structuration de cette D.U.P., effective depuis les élections du 04 décembre 2013, et intervenant sur deux champs :

- celui du bien être des salariés.

En 2014, le Comité d'Entreprise a formalisé son projet et les actions qu'il développe sur l'année. Ce projet sera validé puis diffusé aux salariés en 2015. Par ailleurs, l'année écoulée a permis à la D.U.P. d'être autonome financièrement ce qui s'est traduit par la mise en place d'une comptabilité propre.

- celui de l'application du droit du travail.

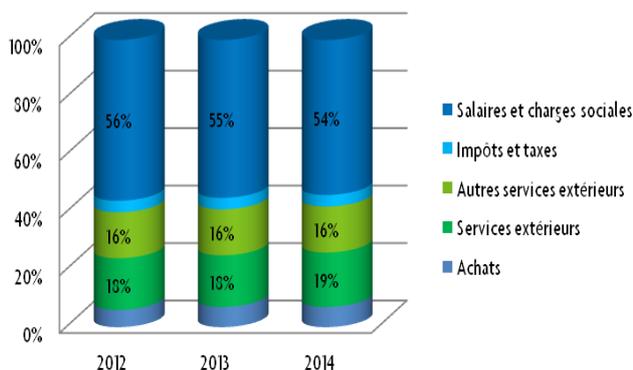
A ce titre, les DP ont instauré, sur l'ensemble du territoire couvert par les activités d'YSOS, des cahiers de liaison et ont accompagné certains salariés dans leurs revendications.

Par ailleurs, les membres de la D.U.P. se sont impliqués dans l'installation du C.H.S.C.T.: instance paritaire qui œuvre à l'évaluation et à la qualité des conditions d'hygiène et de sécurité au travail. L'année 2014 a été marquée par l'analyse collective du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels d'YSOS et l'engagement d'une réflexion sur les actions d'amélioration.



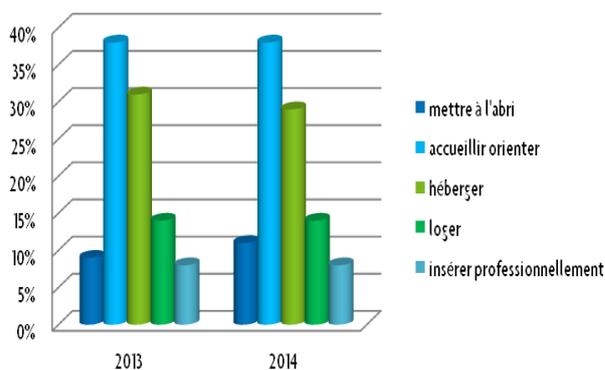
Éléments économiques et financiers

Détail des charges d'exploitation



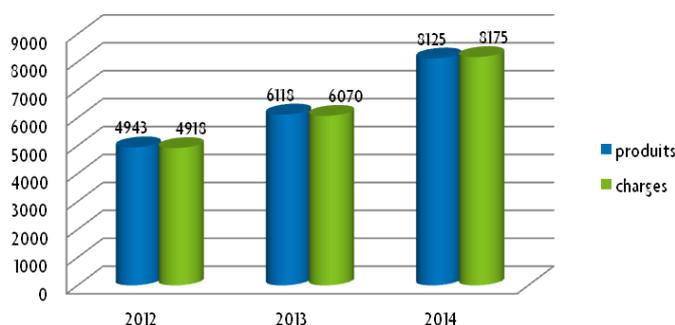
On constate que la répartition des charges reste identique depuis les 3 dernières années. Les salaires et les charges sociales sont en très légères diminution.

Répartition des charges par pôles



Le pôle « mettre à l'abri » a légèrement augmenté du fait de la gestion du dispositif saisonnier dit « MALA », mis en place du 1er janvier au 31 mars puis du 1er au 31 décembre. Du fait du caractère saisonnier, la prestation se déroule sur deux exercices comptables.

Produits et charges en K€



Les charges sont supérieures aux produits suite à la dotation aux provisions concernant la filiale de l'association, AURORE EVROSTEL.

En 2014...

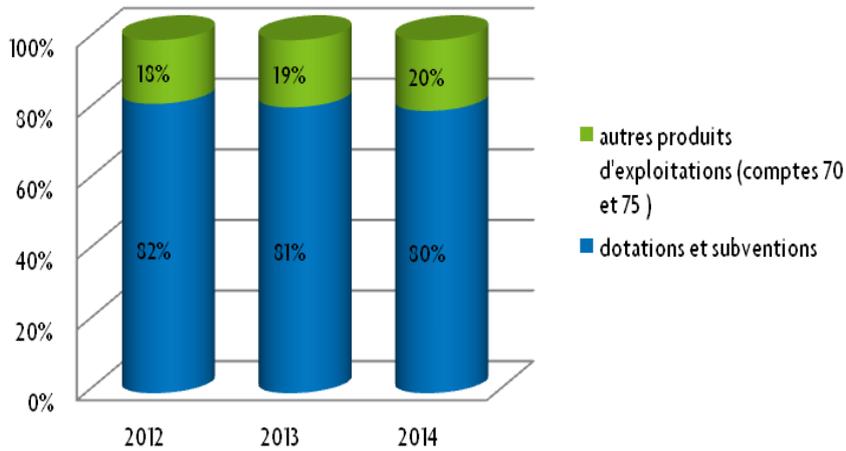
Total des charges :

8 175 325.80 € soit +7,47 %

Total des produits :

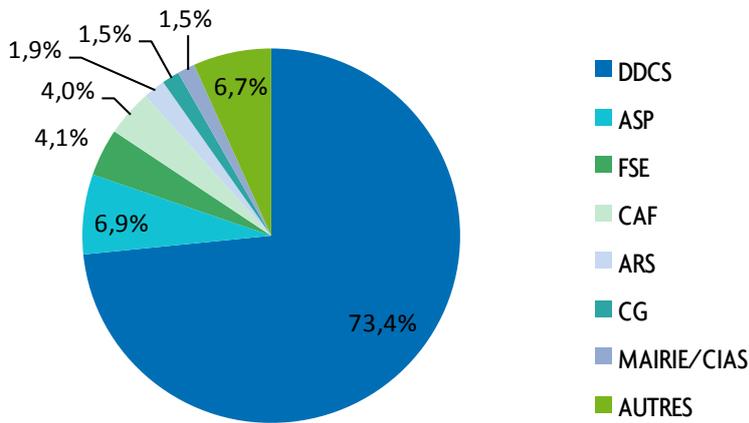
8 125 224.01 € soit +4,17 %

Détail des produits d'exploitation



Le pourcentage des subventions diminue très légèrement d'année en année mais reste très largement le premier financement de l'association.

Nos financeurs



L'Etat, par l'intermédiaire de la D.D.C.S. de l'Eure et de la D.D.C.S.P.P. de l'Orne, reste le financeur principal. La part du F.S.E. est moins importante cette année puisqu'en 2013, la part F.S.E. cumulait le versement des années 2012 et 2013.





Visite des écoliers sur le site des J.D.N
Récolte aux J.D.N
Réception de panier aux J.D.N.



ACTIVITE 2014

Les temps forts de l'année

18

Bilan d'activité des territoires

23



Activité cuisine Maison Relais Verneuil-sur-Avre

Les temps forts de l'année

EMMENAGEMENT RUE DES TOMBETTES

Eure (27)

Le 25 juin, le Président, Patricia PRIMEL inaugure les nouveaux locaux Rue des Tombettes à Evreux. Un confort pour une plus grande efficacité de l'ensemble des services.



VISITE DU PREFET AU LANCEMENT DE LA VEILLE SAISONNIERE

Eure (27)

Le 15 décembre 2014, le nouveau Préfet du département de l'Eure, M. René BIDAL, s'est rendu dans les locaux d'YSOS pour visiter le 115. M. le Préfet a été accueilli par le Président et le Directeur Général de l'association YSOS. Une présentation du fonctionnement du service 115 a été faite par les écoutants en poste. Il est à noter que la période de veille saisonnière est synonyme d'activité importante pour ce service. En effet, plus de 40 ménages différents, par jour,

peuvent contacter le 115 pour faire part d'une demande d'hébergement dans le département.

Le Préfet s'est ensuite rendu à la Madeleine dans la structure de mise à l'abri, MALA, gérée par l'association YSOS, où des familles sont orientées par le 115, pendant la période de veille saisonnière. Un accueil dans un lieu sécurisé leur permet de se reposer pendant la nuit, après qu'un diner leur soit servi.



CHANGEMENT DE NOM, NOUVEAU LOGO, NOUVELLE CHARTRE GRAPHIQUE

Eure (27)/ Orne (61)

L'année 2014 a également été marquée par le changement de nom de l'Association. Une « mise en mouvement » par la diffusion d'une nouvelle signalétique, d'une nouvelle plaquette et d'une nouvelle charte graphique.



ENQUÊTES EURE HABITAT

Eure (27)

YSOS a été sollicitée par Eure Habitat pour la réalisation d'enquêtes à visée sociale auprès des publics présents sur 9 immeubles situés sur Evreux la Madeleine ; soit 200 ménages occupants un logement pour lesquels Eure Habitat envisage la mise en œuvre d'un programme de réhabilitation. Cette action d'évaluation et d'identification des problématiques des locataires en termes de perception de l'habitat actuel et de l'environnement, conforte l'expertise d'YSOS

autour des questions liées à l'habitat actif.

RENFORTS INGENIERIE DE DIRECTION

Eure (27)

Au milieu de l'année 2014, nous avons pu renforcer notre équipe grâce au partenariat avec l'AVEDEACJE en comptabilité (deux demi-journées hebdomadaires) et avec la création du poste d'agent d'accueil au siège. Nous avons désormais un poste pourvu et dynamique à l'accueil.

C'est un poste clé qui soulage incontestablement le quotidien des équipes ras-

semblées au siège et offre un accueil personnalisé pour chacun, que l'on soit bénéficiaire, salarié, fournisseur ou partenaire d'YSOS.

Accueil téléphonique et physique continu de 09h00 à 17h30 qui offre une amplitude horaire maximum, appréciable, pour le public.



EXPRESSION DES USAGERS

Eure (27)

Un atelier « expression et temps d'échange », co-animé avec un travailleur social du Conseil Général, a été ouvert afin de favoriser le droit d'expression des usagers. Les participants des ateliers *Nutrition, Bien-être et Habitat*, peuvent ainsi échanger, dans un espace dédié, sur leurs res-



Les temps forts de l'année

JOURNAL TRIMESTRIEL DES RESIDENTS

Eure (27)



2014 a vu la création d'un journal et la réalisation des interviews par les résidents du CHRS collectif.

Il s'avère étonnant d'actualité sur les manifestations culturelles et sportives du territoire d'Evreux et surprenant de témoignages sur le vivre ensemble autour des activités partagées (jardin potager, confection d'un salon de jardin en palettes, création de tableaux...). Ce journal devient le lien entre tous.



LE RACHAT D'ARTISANE SERVICES

Eure (27)

ARTISANE SERVICES est une entreprise adaptée créée en 1997, dont YSOS est devenue propriétaire début 2014. Elle emploie aujourd'hui 3 salariés encadrants et 42 salariés en atelier ayant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé et orientés vers le marché du travail par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.

Ses produits d'exploitation hors TVA s'élevaient à la clôture de l'exercice 2014 à 1700 K€ dont 950 K€ de production vendue auprès d'une cinquantaine d'entreprises soit sur le site de Courcelles sur Seine soit dans les ateliers des entreprises elles-mêmes. Les domaines d'activités sont variés : Publicité sur lieu de vente (PLV), conditionnement multi secteurs, coffrage bois, mise en conformité matériel électrique, métallerie... De nouvelles activités avec le secteur bancaire et l'inter bailleurs de l'Eure ont ouvert sur un développement tertiaire.



REPRISE DE L'ARSA

Orne (61)

Domage...l'équivalent de l'association YSOS, sur le territoire de l'Orne était à « reprendre ». Notre équipe, les administrateurs et les professionnels se sont mis à l'ouvrage pour présenter une offre de reprise à la barre du Tribunal de commerce d'Alençon : proposition de reprise validée par la Préfète et les services de l'Etat. YSOS avait une expertise sur l'ensemble des métiers de l'ARSA et faisait une offre financière raisonnable dans le contexte actuel. Le tribunal choisit un de nos concurrents. Décidément, dommage...

GESTION DU F.S.E EURE REUSSIE

Eure (27)

Suite à l'annonce positive de l'accord des financements FSE en octobre 2013 pour les années 2012-2013-2014 pour notre activité A.C.I. « Les Jardins de Neustrie », nous avons déposé notre dossier de demande de remboursement au titre de l'année 2012 en décembre 2013. Un contrôle des services F.S.E a été réalisé, sur place, aux Jardins de Neustrie, le 07 mai 2014. Les contrôleurs ont constaté la conformité des actions mises en place et le respect des règles imposées

par un tel financement. En novembre 2014, nous avons eu l'agréable surprise de recevoir notre premier remboursement, obtenu dans un délai très court, pour des financements européens. Celui-ci a été possible grâce au travail conjoint entre l'équipe d'encadrement des Jardins et les équipes des pôles administratif et comptable.

L'ÉVALUATION INTERNE DES ACTIVITÉS

Orne (61)

La démarche d'évaluation du territoire ornais a été réalisée sur une période de

quatre mois, de décembre 2013 à mars 2014, et dans la continuité de l'action menée sur le territoire eurois. Cette démarche a permis d'aboutir à l'ajustement des outils d'évaluation créés pour les prestations de l'Eure, à la production d'un état des lieux sur le fonctionnement des différentes prestations et à la rédaction d'un plan d'actions visant l'amélioration de la qualité de l'accompagnement proposée aux bénéficiaires. Guidés par un consultant, garant de la méthode à suivre, les professionnels ont contribué à la réalisation de ce travail d'évaluation de l'organisation et du

fonctionnement.

GCSMS JURIS

Eure (27)

La création du GCSMS «JURIS» en juin, marque le passage, jusqu'à la date effective de la fusion, à une coopération accrue, entre YSOS et l'AVEDEACJE.

La coopération concerne les domaines suivants : la gestion administrative et financière (intégration d'outils communs), la communication, le pilotage, la stratégie (développement du partenariat), la production et l'ingénierie (développement de projets novateurs).

Mettre à l'abri, Accueillir, Orienter, Héberger, Loger, Insérer professionnellement



Repas convivial Maison Relais Verneuil sur Avre

Une prise en charge de qualité dans le respect des individualités

BONNES PRATIQUES CONTRÔLE AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ

Entretien avec un bénéficiaire, un cadre en charge de l'accompagnement et le Directeur d'YSOS.

Pourquoi l'équipe de Direction organise des évaluations à intervalles réguliers?

C'est avant toute chose une obligation réglementaire. La réforme de l'action sociale, initiée par la promulgation de la loi du 2 janvier 2002 et poursuivie par la loi du 21 juillet 2009, dite « Hôpital, Patients, Santé Territoire », prévoit que tous les établissements ou services sociaux et médico-sociaux mentionnés à l'article L 312-1 du code de l'action sociale et des familles, procèdent à des évaluations de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent.

Les évaluations menées sont de deux types :

Les **évaluations internes**, réalisées par la structure. Dans ce cadre, nous nous sommes fait accompagner par le Cabinet Plus d'Adéquation pour réaliser, sur l'Eure et sur l'Orne, l'évaluation interne ;

Les **évaluations externes**, réalisées selon le cahier des charges établi par décret n°2007-975 par un organisme habilité par l'Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des établissements et services Sociaux et Médico-sociaux (A.N.E.S.M). Le Cabinet FOREXIA nous a accompagnés, sur l'Eure pour réaliser notre évaluation externe.

Les résultats de ces évaluations sont communiqués à l'autorité ayant délivré les autorisations. Ces évaluations se font au regard notamment de procédures, de références et de recommandations de bonnes pratiques professionnelles validées par l'ANESM.

Mais pour l'équipe d'YSOS, c'est bien plus que de répondre à la réglementation qui nous lie dans le cadre de nos agréments. C'est l'occasion, pour une équipe de direction, de co-construire avec l'ensemble des parties prenantes, les bénéficiaires, les partenaires, les équipes éducatives et l'encadrement, un outil de pilotage unique dans une logique d'amélioration continue de la qualité : PLANIFIER-FAIRE-VERIFIER-AGIR.

L'évaluation interne renvoie un regard collégial sur les pratiques à l'œuvre au sein de nos établissements. Pour YSOS, les évaluations internes de l'Eure et de l'Orne ont été réalisées. De manière opérationnelle, elles se traduisent par un plan d'actions sur cinq ans soit de 2014-2018.

L'évaluation externe, pour nos activités de l'Eure, a été réalisée en toute fin d'année 2014, afin de respecter nos engagements contractés et apporter à notre structure un regard critique extérieur. C'est l'occasion d'objectiver et d'éclairer sous un autre angle, nos pratiques et nos obligations. Cette certification contribuera au renouvellement de nos agréments et autorisations d'exercer délivrés par les services de l'État.

Dans les deux cas, nous avons vécu un temps de cohésion.

D'un point de vue opérationnel, comment l'encadrement met en œuvre ce plan d'actions pluriannuel ?

La planification du plan d'actions sur cinq ans se présente sous la forme d'un tableau synthétique pour chaque prestation rappelant, par axe de l'Habité (l'économie, le vivre ensemble et le temps libéré), les actions concrètes programmées pour les années à venir, le(s) responsable(s) de chaque action ainsi que le niveau de priorité pour la mise en œuvre et le taux de réalisation de l'action. Ce plan est volontairement intégré dans les projets de service : outil de référence pour l'équipe éducative et outil de pilotage pour les cadres de direction. Chaque membre de l'équipe est impliqué dans la réalisation de ces actions, il s'agit d'un travail collectif nécessitant une analyse et une réflexion collégiale régulière. Pour ce faire, trois comités de suivi par an sont organisés avec les équipes et animés par le directeur adjoint ou le chef de service.

Retour sur les paroles des bénéficiaires

Extrait du témoignage de Laurent M.

« Lors de mon premier accueil au CHRS de Bernay, j'avais l'impression d'être « fliqué », même si je savais que c'était pour mon bien. Mon histoire a fait que j'ai dû revenir une seconde fois. Mais cette fois-ci j'étais prêt à accepter l'accompagnement des éducatrices et j'ai collaboré avec elles. Je me suis rendu compte alors qu'il fallait bien des règles et que les questions ou les remarques des éducatrices étaient toujours pertinentes. Je me suis senti respecté. Aujourd'hui je les remercie pour tout ce qu'elles font pour moi, je suis bien conseillé et elles me font progresser. »

Une visite de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux : l'ANESM (le 24 novembre 2014)

Des évaluations, doublés d'une visite de l'ANESM : une opportunité supplémentaire d'objectiver et d'améliorer nos pratiques professionnelles

L'association YSOS a été retenue pour participer à cette enquête qui s'est déroulée au sein du CHRS collectif :

- Les évaluateurs de l'ANESM ont rencontré quatre travailleurs sociaux pour identifier comment face à des situations de rupture, les professionnels adaptent leur accompagnement et soutiennent les résidents dans la recherche et/ ou la mise en place de solution.

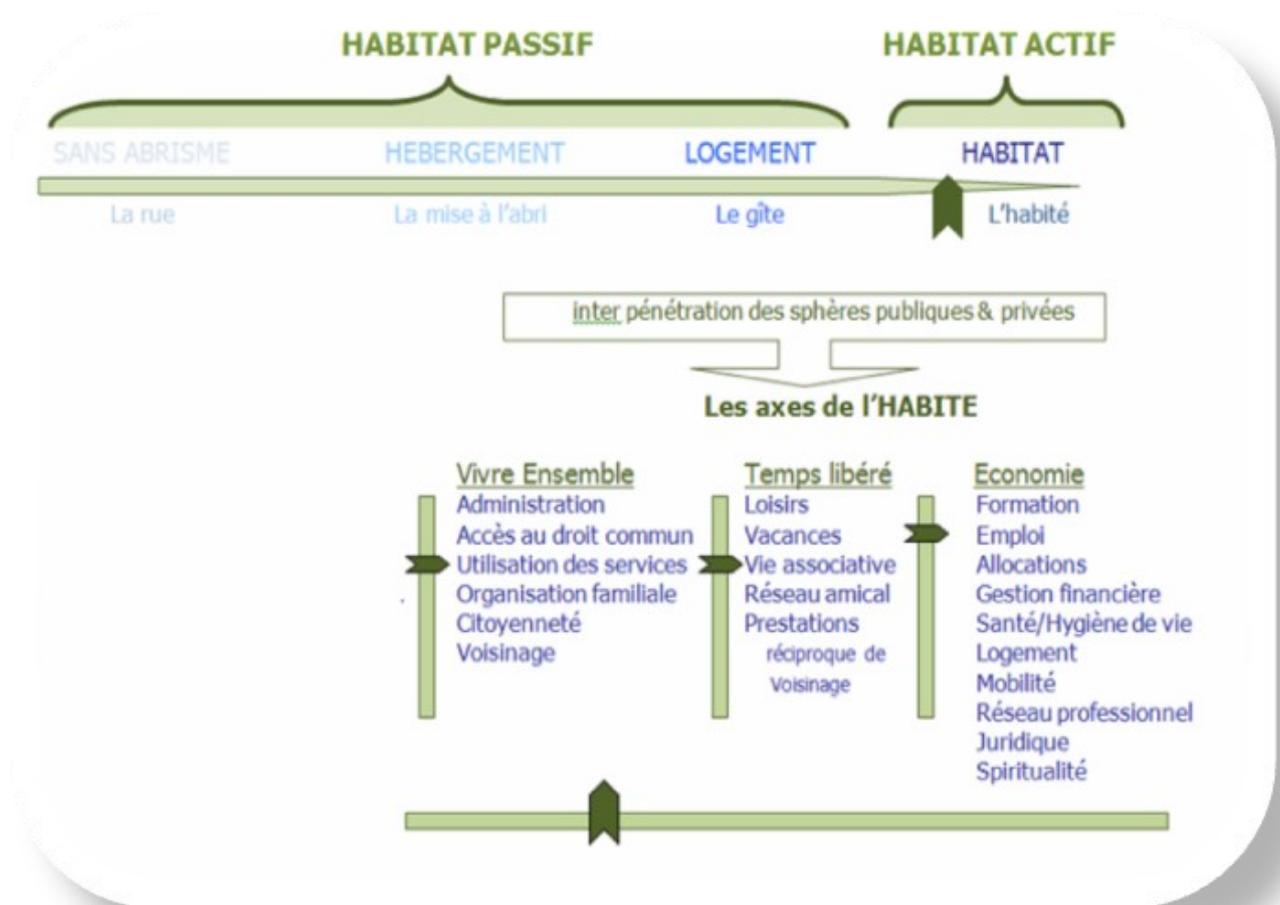
Cette journée avec l'ANESM a été l'opportunité pour les professionnels de se questionner et d'apporter un regard critique sur la manière d'accompagner les usagers dans leur singularité.

- Les évaluateurs ont rencontré quatre résidents pour recueillir leur parole sur l'accompagnement dont ils bénéficient au sein du CHRS et sur leur perception de ce qu'est/ ou a été « une période de rupture » dans leur parcours.

Ces entretiens individuels ont permis aux résidents de s'exprimer sur la façon dont ils vivent l'accompagnement et d'apprécier si les actions conduites par l'équipe correspondent à leurs besoins et à leurs attentes.

BILAN D'ACTIVITE DES PRESTATIONS

LES AXES DE L'HABITÉ, LA SIGNATURE D'YSOS :
 UNE ÉTHIQUE* QUI S'ANCRE DANS LA SOCIÉTÉ



* D'après P. REVERDY, « L'éthique, c'est l'esthétique du dedans. »

Mettre à l'Abri

La mise à l'abri constitue la première porte d'accès vers le logement d'abord. En effet, elle correspond aux différents leviers que les urgences sociales peuvent activer pour répondre à la demande du public sans abri qui contacte le 115. Au sein de la plate-forme SIAO, le service des urgences sociales peut, selon les problématiques identifiées et les besoins repérés, acter d'une prise en charge en structure d'hébergement et/ou mobiliser les partenaires du droit commun (maraude, accueil de jour, Pass, etc.).

au détriment d'autres missions, notamment la formalisation du partenariat entre les urgences sociales, les structures constituant le DAO et l'ensemble des acteurs de la veille sociale (accueil de jour, maraude, Pass, EMPP, taxi, hôtels, ...).



En 2014...

Financeurs: *Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Eure, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Orne.*

LES URGENCES SOCIALES (115)

Le 115 est une plateforme téléphonique qui fonctionne 24h/24h pour recueillir les demandes de mises à l'abri des personnes sans solution d'hébergement. C'est l'outil fixe et centralisé du SIAO Urgence qui mobilise les ressources disponibles (acteurs de la veille sociale, Maraude, Places d'hébergement, Samu...) pour venir en aide aux personnes à la rue ou sans solution d'hébergement.

Depuis la mise en œuvre du SIAO Urgence (été 2010), YSOS en lien avec la D.D.C.S. de l'Eure n'a cessé de faire évoluer ses outils et les pratiques professionnelles de ses écoutants.

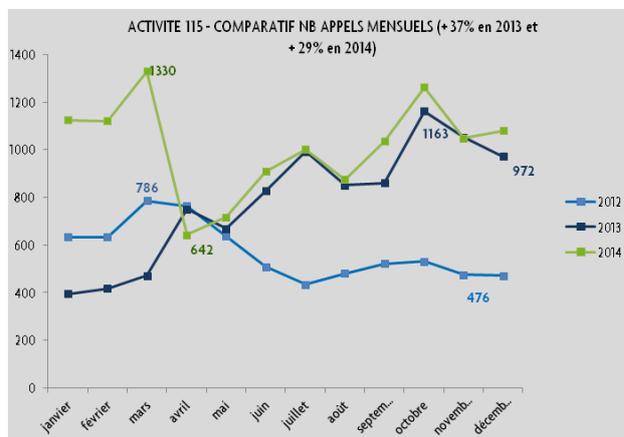
En 2014, l'accent a été mis sur l'optimisation de la gestion des places du DAO (voir définition page 25 et schéma pages 27) :

- pour proposer des accueils en correspondance et/ou adaptés aux besoins de chaque ménage, le SIAO urgence a œuvré à la réorientation de ménages sur le DAO, a recouru aux places vacantes en insertion, à l'accueil de ménages en hôtel, etc.
- anticiper les réorientations nécessaires quand des places allaient se libérer.

Cette activité, si elle n'est pas visible de l'extérieur, s'avère cependant très chronophage pour le service. Le temps dévolu à l'optimisation du dispositif DAO s'est effectué

En 2015, au regard des exigences de l'Etat sur l'optimisation des places du DAO et des objectifs du SIAO urgence quant à la structuration et la mise en réseau d'un véritable pôle de la veille sociale, il conviendra de :

- qualifier au sein de l'équipe 115 une coordination technique et opérationnelle du fonctionnement quotidien du dispositif d'accueil d'urgence : optimisation des places d'urgences, suivi du parcours des usagers sur le DAO, réorientations sur le DAO,
- repositionner le rôle et les missions du chef de service des urgences sociales sur des activités structurantes : conventionnement avec les acteurs du DAO, taxis, hôtels, transports en commun, EMPP...



En 2014...

1456 ménages ont contacté le 115 soit 2232 personnes

499 ménages ont été pris en charge sur le D.A.O. soit 887 personnes

LES MISES À L'ABRI FAMILLES (MALA)

En 2014...

73 ménages accueillis (Veille saisonnière 2013/2014) sur la MALA
Soit **150 personnes**

30 ménages ont pu accéder à une place sur le DAO soit 59 personnes

Le dispositif de Mise à l'Abri (MALA) s'est mis en place pour la première année le 20 décembre 2013 pour la période de veille saisonnière 2013/2014. Ce dispositif a été reconduit pour la veille saisonnière 2014/2015.



M.A.L.A.

La MALA offre des places d'hébergement d'urgence supplémentaires sur la période de veille saisonnière, afin de répondre aux demandes croissantes des familles à la rue. Cette mise à l'abri, en nuitée, permet d'évaluer et d'activer l'accès aux droits communs et de proposer une orientation vers les dispositifs d'insertion (évaluation de la situation administrative, du parcours résidentiel et des attentes des publics accueillis).

La difficulté pour le SIAO Urgence est de gérer le repli au 31 mars de ces dispositifs, tout en veillant au respect de la notion de « continuité de prise en charge ». L'enjeu pour les urgences sociales est alors de pouvoir maintenir sur des dispositifs de droit commun (hébergement d'insertion, CADA, DAO...) tout du moins les publics les plus vulnérables.

En 2014, bien que le nombre de places ait été réduit, la mise en œuvre s'est réalisée sur 2 sites distincts sur

Evreux pour un volume maximum d'accueil de 31 places. Cette organisation sur 2 sites a généré un surcroît important d'activité lié à des facteurs logistiques, matériels, de maintenance et d'encadrement des salariés.

LE DISPOSITIF D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION DE L'EURE (D.A.O.*), UN SERVICE PILOTÉ PAR LES SERVICES DE L'ÉTAT ET OUTIL AU SERVICE DU SIAO

Le DAO regroupe l'ensemble des places urgences disponibles sur le département de l'Eure, dont le 115 a la gestion centralisée.

« Le DAO, Dispositif d'Accueil et d'Orientation est une plateforme d'observation et d'orientation, il est composé de 252 places d'hébergement d'urgence. Le DAO n'a pas vocation à accompagner les publics accueillis. Le ménage sans domicile est mis, en situation réelle « d'un chez soi » afin de tester sa capacité à gérer un logement, à aller vers... L'analyse des savoirs faire quotidiens permet de positionner le ménage sur le maillon adapté du parcours résidentiel (dont le logement) et de n'avoir recours à l'hébergement d'insertion qu'au motif de carence sociale avérée. Des outils garantissent la constance de méthode pour :

- l'admission des ménages hébergés sur les places :

- la fiche de renseignement adressée au 115, (indicateurs de vulnérabilité);

- le traitement de la situation des ménages :

- la fiche d'observation à 7 jours,
- la fiche d'évaluation à 30 jours,
- la fiche navette pour les demandeurs d'asile.»

*Source DDCS de l'Eure

En 2014, l'offre d'hébergement d'urgence s'est étoffée de 9 places supplémentaires soit un total de 252 places pérennes stabilisées au 31 décembre 2014 (hors places supplémentaires hivernales)

Depuis 2012, le SIAO Urgence a participé à :

- une meilleure répartition géographique permettant notamment d'apporter des réponses sur des territoires jusqu'alors dépourvus de place : UTAS de Vernon/Gisors/les Andelys.

- une harmonisation et une qualification des méthodes et des outils d'évaluation sociale, utilisés sur l'ensemble des structures qui favorisent l'unicité des pratiques.

- une offre d'accueil diversifiée qui permet d'accueillir toute typologie de ménages.

Ces avancées permettent d'améliorer à la fois les conditions d'accueil et d'écoute pour les usagers et les conditions de travail des travailleurs sociaux.

Toutefois, une vigilance sera à apporter en 2015 concernant l'harmonisation des conditions d'accueil (prestations et conditions matérielles) sur l'ensemble des hébergements accueillant les publics en urgence dans l'Eure.

De même, force est de constater que le DAO souligne des limites pour l'accueil des publics :

- ayant des problématiques santé physiques et psychiques,
- étant en grande errance et très désocialisés,
- ayant une situation administrative ne permettant pas une orientation vers les dispositifs de droit commun.

En 2014...

745 entrées sur le DAO soit 499 ménages

24% des ménages ont quitté le DAO pour un hébergement d'insertion

3% des ménages ont quitté le DAO pour un logement autonome

LES CENTRES D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION (C.A.O.)

Les CAO sont des outils au service des urgences sociales (115) pour l'accueil des publics sans solution d'hébergement. La finalité des CAO est de mettre en place sous 30 jours une évaluation sociale complète et de proposer au SIAO une orientation. Le CAO permet la mise en situation réelle d'un « chez soi » pour une personne qui pouvait se trouver à la rue la veille, afin de tester sa capacité à gérer un logement, à aller vers.

En 2014...

163 ménages accueillis sur les CAO

348 personnes

40044 nuitées



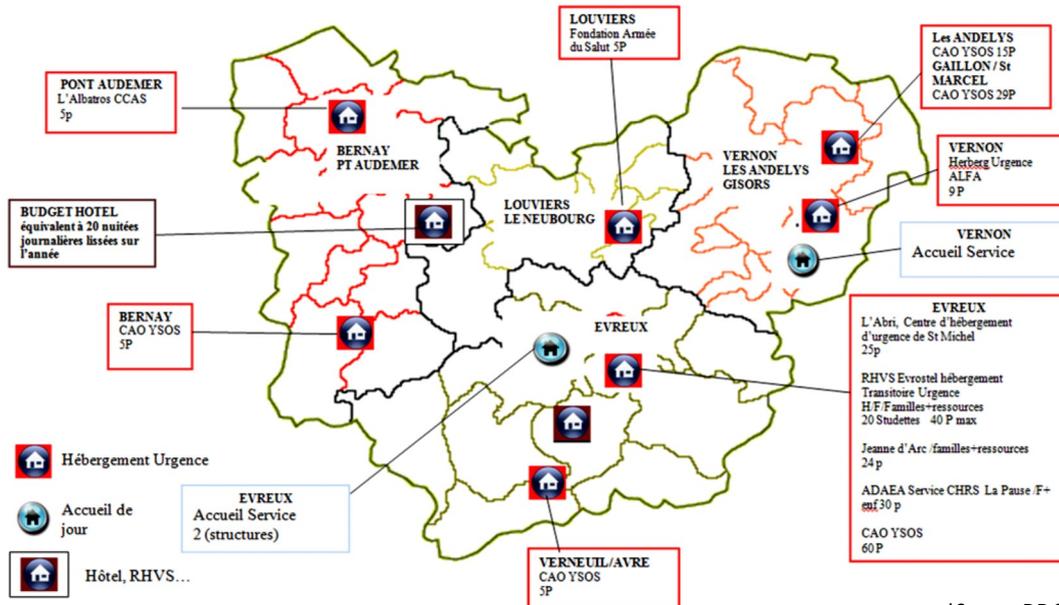
Au 31 décembre 2014, YSOS assure la gestion directe de **5 CAO** pour un total de **113 places** d'hébergement mobilisées au titre de l'urgence soit **44.80 %** des places d'hébergement d'urgence conventionnées et financées par la DDCS de l'Eure.

Affiché comme un outil visant à réduire les délais de prise en charge au titre de l'urgence, les moyens et les méthodes déployés pour y répondre ont été mis à mal du fait de l'accueil majoritaire de publics pour lesquels l'accès au droit commun n'était pas activable. En effet, la mise en dynamique d'insertion et la réalisation du diagnostic social visant une orientation adaptée, se réduit à la mise en veille des publics souvent vulnérables (problématique médicale, psychologique, parentale...) et un maintien sur le dispositif.

En 2014...

64% des ménages ont quitté le CAO pour un hébergement (urgence ou insertion) ou un logement autonome.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES 252 PLACES DU DISPOSITIF D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION (D.A.O.)



*Source DDCS de l'Eure

En 2014...

53 personnes accueillies sur l'hébergement d'urgence soit 47 ménages

87 séjours sur l'hébergement d'urgence

4 familles accueillies sur l'hébergement d'urgence soit 4 adultes et 4 enfants

LES HÉBERGEMENTS D'URGENCE DANS L'ORNE

L'antenne de L'Aigle dispose de deux types d'hébergement d'urgence. Deux places d'Hébergement d'Urgence dont l'orientation se fait via le 115 et dont le séjour est de 3 jours maximum, renouvelable chaque mois. L'Hébergement d'Urgence Familles Etrangères, à destination de familles venant d'arriver en France et qui souhaitent demander l'asile, l'orientation est soumise à décision du Préfet. Cette prestation, activée depuis le 1^{er} novembre 2014, peut accueillir 2 familles.

Une majorité d'hommes a été accueillie sur l'urgence (88%), plus d'un tiers souffrait de problèmes d'addictions. Une famille ukrainienne et une famille mongole ont bénéficié de la prestation Hébergement Urgence Familles Etrangères (H.U.F.E.). Après leur rendez-vous à la Préfecture de région dans le cadre de leur procédure de demande d'asile, elles ont été orientées vers l'Hébergement

d'Urgence pour Demandeurs d'Asile géré par une autre association.

Afin de garantir une égalité de traitement, mais aussi d'assurer la sécurité des usagers, YSOS a formalisé les différentes procédures entourant l'accueil et la prise en charge sur l'hébergement d'urgence : questionnaire systématique lors de l'appel du 115 pour vérifier que l'hébergement d'urgence est adapté à la situation, élaboration d'un protocole d'entrée sur l'urgence à destination des professionnels, réalisation d'une note d'évaluation succincte de la situation.

L'hébergement d'urgence familles étrangères est la première prestation à destination des personnes étrangères sur le territoire aiglon. L'équipe a adapté et a dû enrichir ses compétences en matière de droit des étrangers et de pratique.

Les locaux de l'hébergement d'urgence classique ne sont pas adaptés à la prestation : éloignement des locaux, pas de présence continue des veilleurs la nuit... YSOS a proposé aux élus et services de l'Etat un projet de locaux permettant le rassemblement de certaines activités comme celles de l'hébergement d'urgence et le CHRS stabilisation, proposition restée sans réponse pour l'instant.

A travers l'élaboration d'évaluations adressées au SIAO 115, YSOS participe à la réalisation de l'état des lieux des personnes hébergées sur le 115. La durée de 3 nuits, définie au niveau départemental, ne nous semble toutefois pas suffisante pour travailler un projet de vie viable avec les personnes.

Accueillir et Orienter

YSOS est l'opérateur unique sur le Département de l'EURE du SIAO Urgence et Insertion. Véritable organisation structurante sur les territoires de mise en réseau et de coordination de l'ensemble des acteurs de l'Accueil Hébergement Insertion (A.H.I.), les prérogatives et les missions du SIAO ont été renforcées par le législateur dans le cadre de la loi ALUR du 24 mars 2014.(www.la-loi-alur.org)

En 2014...

FINANCEURS: *Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Eure, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Orne, Caisse d'Allocations Familiales, Fonds d'Intervention de la Prévention de la Délinquance, Droits des Femmes, Centre Intercommunal d'Action Sociale, Conseil Général.*

LE SERVICE INTÉGRÉ D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION (S.I.A.O.)

Plateforme SIAO Eure

Le SIAO participe à l'accueil, l'évaluation et l'orientation des personnes en situation d'exclusion. Sur le département de l'Eure, le SIAO Urgence et Insertion est concrétisé par une plateforme sociale qui recueille et centralise les demandes relatives à l'urgence via le 115 et celles relatives à l'insertion via les SAO (Service d'Accueil et d'Orientation) au regard des demandes formulées soit par l'utilisateur et partenaires sociaux du département.



Le Préfet visite la cellule du 115

Ces données confirment l'aspect évolutif du fonctionnement et de l'activité de la Plateforme SIAO d'année en année. L'évolution annuelle se justifie par le développe-

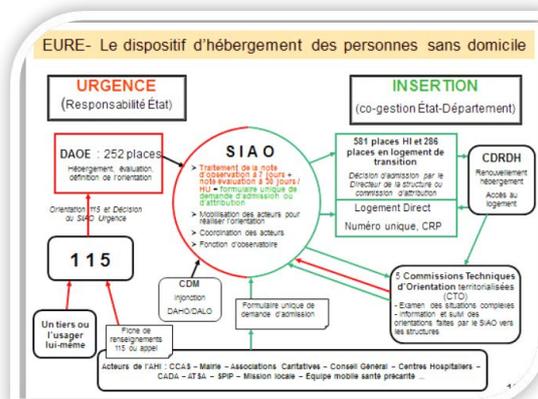
ment qualitatif et quantitatif des outils, procédures et des dispositifs départementaux (développement des places DAO, mise en œuvre des CTO, mise en œuvre MA-LA...). De plus, les instances de communication du SIAO (CTO, CDRDH, CCAPEX...) favorisent l'activation du droit commun par les publics vulnérables.

En 2014...

1230 ménages ont été suivis par la Plateforme SIAO

Les outils et les procédures

Le SIAO est un dispositif structurant qui induit le recours à de nouveaux outils, procédures et pratiques qui doivent être partagés par l'ensemble des acteurs sociaux dans un souci d'efficacité de traitement de la demande de l'utilisateur. Ceci s'inscrit dans le respect du « circuit unique de la demande et de l'offre AHI » schéma national décliné dans le département de l'Eure*.*



* Source DDCS de l'Eure

Depuis la mise en œuvre du SIAO, YSOS a développé différents outils de suivi de l'activité et de traitement des demandes des usagers (tableaux de bord, fiches de liaisons, états nominatifs de suivi, cahiers de procédures...) qui permettent à l'opérateur de suivre et de rendre compte de l'activité du SIAO. Ces outils ont été construits au fur et à mesure pour répondre aux évolutions et aux modifications des pratiques induites par le fonctionnement du SIAO.

Il conviendra en 2015 d'intégrer ces outils dans le cadre d'une procédure globale de traitement et d'analyse de la demande sociale. Ce travail doit permettre de stabiliser et de qualifier une méthodologie rigoureuse d'ingénierie développée par YSOS. Pour autant la plus value de ce travail s'évaluera au regard de l'appropriation des outils et de l'application des procédures par l'ensemble des partenaires.

Les Commissions Territorialisées d'Orientation (C.T.O.)

Depuis mars 2013, le SIAO anime sur chaque territoire d'UTAS une Commission Territorialisée d'Orientation (CTO) qui se réunit une fois par mois. Les CTO regroupent une expertise pluridisciplinaire pour l'étude et l'analyse des demandes d'hébergement ou de logement d'insertion provenant du territoire.

De plus, le SIAO impliquant une fonction d'animation et d'observation des territoires, les CTO ont également pour objectif de fédérer les acteurs locaux présents sur les territoires d'UTAS. Il s'agit ici de « Faire Territoire », c'est-à-dire de constituer un réseau d'acteurs, une culture commune, de nourrir les diagnostics de territoire et d'identifier les besoins.

A ce jour, les CTO œuvrent principalement à l'exploration des situations examinées pour construire de nouvelles démarches ou de nouvelles réponses. Depuis Mars 2013, des évolutions ont été apportées sur leur fonctionnement et leur organisation dans le cadre d'évaluations réalisées par YSOS et portées à la connaissance des copilotés que sont l'Etat et le Conseil général.

Le changement le plus notable concerne la définition de critères pour la qualification des situations complexes soumises désormais à l'étude collégiale.

Initialement le fonctionnement des CTO était prévu pour une durée expérimentale de 3 mois sur la base d'un projet construit collectivement avec les acteurs de l'AH1. En 2015, il semble important de réécrire le « règlement de fonctionnement » des CTO afin de repositionner l'objet et le fonctionnement de celles-ci et de décliner les conditions de mise en œuvre au sein des CTO de la fonction observatoire.

En 2014...

731 instructions de demandes d'Hébergement ou de logement d'insertion

542 présentations de dossiers

53 dossiers complexes en C.T.O.

5 C.T.O.

46 rencontres en 2014

LE SIAO TERRITORIALISÉ DANS L'ORNE

Sur le territoire est-ornais, YSOS participe à la mise en œuvre du SIAO départemental (dont l'ARSA était l'opérateur unique en 2014.)

Ainsi, au titre du SIAO Urgence, YSOS contribue à l'évaluation des situations des personnes recourant à l'urgence et à leur orientation.

Au titre du SIAO Insertion, YSOS anime la Commission territorialisée bimensuelle et fait le lien avec le SIAO départemental.

YSOS a compétence à recevoir les personnes en rupture d'hébergement, en situation de grande précarité et/ou de vulnérabilité qui ne bénéficient pas d'accompagnement et qui sont en demande d'hébergement ou de logement. L'assistante sociale réalise une évaluation, pose un diagnostic à partir des besoins repérés et propose une préconisation d'orientation. Une demande au SIAO départemental est alors instruite.

A noter qu'en sa qualité d'opérateur sur le territoire orne-est, YSOS est invitée à participer aux Commissions de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions locatives (CCAPEX), aux Commissions départementales de médiation DALO, et au Conseil d'administration du CIAS du Bassin de Mortagne-au-Perche.

Notre participation au SIAO s'inscrit dans une organisation et un fonctionnement départemental géré par COALLIA (depuis février 2015) et piloté par les services de l'Etat.

En 2015, l'évolution de notre rôle d'opérateur sur le territoire dans le cadre du SIAO sera liée aux orientations données par les services de la DDCSPP 61.

En 2014...

25 Commissions animées

123 dossiers étudiés

47 entretiens de 1er accueil sur l'hébergement d'urgence (H.U.)

24 évaluations H.U.

41 entretiens réalisés pour l'instruction des dossiers SIAO

LE SERVICE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION (S.A.O.)

Dans l'Eure, le SAO est l'outil mobile, territorialisé et transversal aux SIAO urgence et insertion.

Le SAO est l'équipe mobile du SIAO Urgence. En renfort de l'équipe 115 et en appui aux acteurs locaux, l'équipe SAO est garante de la réalisation de diagnostics. Cette expertise sociale s'appuie sur la réalisation directe ou indirecte de diagnostics ainsi que sur leur instruction.

L'activité du SAO correspond à une zone d'intervention sociale calquée sur les territoires d'Action Sociale du Conseil Général (UTAS d'Evreux agglomération - UTAS d'Evreux campagne - UTAS de Bernay/Pont-Audemer - UTAS de Louviers/le Neubourg - UTAS de Vernon/les Andelys).

L'activation de la « ressource » SAO se met en œuvre :

- par le 115 : au titre de l'hébergement d'urgence ou de la mise à l'abri en vue de produire les observations à 7 jours et les évaluations à 30 jours pour les structures d'hébergement d'urgence ne disposant pas d'équipe éducative :

Au titre des urgences sociales, la plus-value des SAO est d'apporter une observation plus fine et plus objective de chaque situation, et ce, dès les 7 premiers jours de prise en charge. Cette mission implique, pour le service SIAO, réactivité et souplesse, et, au sein de la plate-forme, des modalités de transmission et de communication opérantes entre le 115 et les SAO. Cette organisation permet aujourd'hui au 115 d'avoir une vision exacte des publics accueillis et pris en charge, et d'anticiper sur les possibilités de sortie des urgences sociales (accès à du logement autonome, hébergement d'insertion, etc.).

- par les prescripteurs des CTO : instruction/orientation et présentation en CTO des situations complexes :

Les SAO, équipes mobiles du SIAO assurent, la réalisation et/ou l'instruction des diagnostics sociaux par l'intermédiaire du « *formulaire unique de demande d'hébergement ou de logement d'insertion* ». Au titre de l'insertion, les SAO instruisent, en lien avec le prescripteur, toutes les demandes d'hébergement ou de logement d'insertion. A ce titre, les fonctions de conseil et de relais de l'expression des demandes des usagers placent les SAO comme vecteurs de l'accès aux dispositifs AHI. C'est également une ressource à destination des travailleurs sociaux quant à la qualification du besoin des usagers.

- par les services de la DDCS : au titre des plaintes, au titre du DALO, au titre des cellules de relogement dans le

cadre de démolitions de logements sociaux, des CCAPEX, de l'habitat indigne, de la mobilisation du Concours de la Force Publique :

Au titre de la fonction « animation des territoires », ou au regard du cadre législatif, les SAO, en qualité de représentants du SIAO, sont amenés à intégrer des commissions territorialisées (CCAPEX, GI DALO, CLHD, CCPIL, ...). La place, le rôle et les fonctions des SAO sur ces différentes instances ne sont pas toujours clairement définis, ce qui rend difficile l'évaluation de leur action et/ou peut poser la question de la légitimité de leur présence.

L'année 2015 devra déboucher sur la définition du périmètre d'intervention des SAO tant sur les modalités de mobilisation (DALO, CCAPEX, Habitat indigne, CDRDH....) ainsi que sur la fonction « animation de territoire » et les résultats attendus.

Par ailleurs, l'Etat, principalement au titre du DALO, peut mobiliser le SAO. Dans ce cadre, les missions des SAO s'inscrivent dans le respect des compétences décentralisées et des missions déléguées déjà existantes dans les territoires. De ce fait, les SAO interviennent selon un principe de subsidiarité, en complémentarité de l'offre de prestations existantes sur le Département. Cependant, les SAO pourront être mobilisés pour « combler » les interstices de l'intervention sociale en attendant la possibilité de mobiliser les dispositifs de droit commun et cela avec l'objectif de ne pas laisser s'enkyster des situations.

En conclusion, l'activité du service SAO se focalise principalement sur la réalisation et/ou l'instruction des diagnostics sociaux. Chaque année, à ce titre, nous observons une constante progression quantitative et qualitative de leur activité, à mettre en corrélation avec l'évolution structurelle et conjoncturelle du SIAO. Ceci, au détriment de la fonction « animation territoriale », qui reste à définir et à officialiser.

En 2014...

427 diagnostics sociaux réalisés et suivis au titre de l'Urgence

731 demandes d'hébergement ou logement d'insertion pour passage en C.T.O

558 demandes orientées et suivies par les SAO vers l'offre disponible

11 diagnostics DALO réalisés

LES ACCUEILS DE JOUR DANS L'ORNE

À destination d'une population en errance, l'accueil de jour constitue un lieu de sociabilité, d'échange, de repos et d'accompagnement en journée. L'accueil de jour donne accès à des prestations de base répondant aux besoins de première nécessité : boissons chaudes, douche, laverie, bagagerie, domiciliation...

Un accompagnement dans les démarches administratives, l'accès aux soins, l'orientation vers un hébergement d'urgence peut également être proposé.



Accueil de jour de L'Aigle

A destination des personnes majeures en situation de vulnérabilité, précarité, quelle que soit la situation, les difficultés, les problématiques, l'accueil de jour de L'Aigle est un lieu d'accueil qui vise à travers l'écoute individualisée et non ségrégative, à permettre aux personnes d'être conseillées, orientées, accompagnées dans leurs démarches d'accès aux soins et à la santé, d'hébergement, de logement, d'insertion sociale et/ou professionnelle. Il apporte également une réponse aux besoins primaires.

L'accueil de jour de Mortagne s'adresse plus particulièrement aux femmes victimes de violences. Cet accueil assure à titre principal : un accueil inconditionnel, une écoute favorisant l'expression et l'échange, une 1ère information relative aux droits et dispositifs de recours existants, une orientation vers les acteurs et services en matière de soutien et d'accompagnement psychologique, juridique, social, sanitaire et professionnel. Il assure également un premier soutien psychologique favorisant l'expression et l'échange.

Le nombre de personnes fréquentant l'accueil de L'Aigle a augmenté, cela s'explique en partie par la progression de la fréquentation par les résidents de la Maisons-relais (qui ne disposent pas d'espaces de convivialité propres.)

L'année 2014 a été marquée par la restructuration de la prestation Accueil de jour de Mortagne et par les démarches de promotion engagées. Des plages horaires sont à

présent dédiées aux femmes. Tout au long de l'année, nous avons observé une hausse progressive de sa fréquentation.



Accueil de jour de Mortagne

Au cours des dernières années, la mise en place de permanences d'assistante sociale, d'infirmière mais aussi la présence d'associations accompagnant les publics souffrant d'addictions (Alcool assistance, CSAPA) renforcent la réponse apportée aux problématiques des publics accueillis sur le territoire est-ornais.

L'activité de Mortagne est récente, et la médiatisation de la prestation reste à poursuivre. Il en va de même pour la permanence à L'Aigle à destination des femmes victimes de violences, qui est encore trop peu connue. Afin de répondre aux préconisations de la circulaire relative à l'accueil de jour pour les femmes victimes de violences, l'accueil devrait ouvrir 30 heures par semaine.

Pour le territoire aiglon, YSOS permet d'offrir un premier niveau de réponse concernant l'exclusion visible et d'avoir une meilleure connaissance des problématiques en termes d'exclusion. En activant un accueil de jour pour femmes victimes de violences, YSOS répond à un besoin spécifique en « s'ouvrant » à un public pas nécessairement touché par la précarité.

En 2014... dans l'Orne

34 adultes et 4 enfants accueillis à Mortagne

200 personnes accueillies à L'Aigle

2149 passages à L'Aigle

228 passages à Mortagne

17 femmes reçues à l'accueil de jour Femmes victimes de violences

Héberger

Dans le cadre des politiques de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, YSOS active des prestations d'hébergement diversifiées : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (C.H.R.S.), Allocation Logement Temporaire, et Lits Halte Soins Santé. Nos lieux de vie sont adaptés aux besoins réels pour des séjours plus ou moins longs.

Ils permettent aux résidents d'opérer une véritable rupture avec leur vie antérieure et d'utiliser cet intervalle à une reconstruction individuelle et concrète qui leur permet de se sortir de leur situation.

CHRS COLLECTIF : TERRITOIRE EURE EST

Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale est un établissement collectif assurant l'accueil, l'hébergement, le soutien et l'accompagnement social et professionnel des ménages avec des carences sociales et/ou psychologiques importantes empêchant l'accès au logement de droit commun.

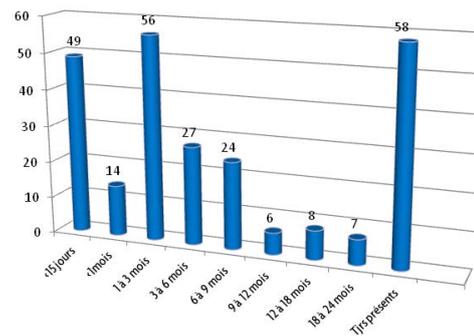
L'hébergement collectif permet de mettre en place une action socio-éducative afin d'aider les usagers à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale dans une optique d'accès aux dispositifs de droit commun : le logement, l'emploi, la santé, la citoyenneté,...

L'accompagnement proposé est fonction des besoins et des problématiques repérés. Le socle commun est d'agir simultanément sur l'objectif du « faire société » et/ou du « faire famille » et du « vivre ensemble ». Pour ce faire, un contrat de séjour est élaboré entre la structure et la personne hébergée. Ce contrat permet la mise en œuvre d'un projet personnalisé qui suppose l'adhésion de la personne à l'accompagnement social proposé.

L'accueil et l'accompagnement s'inscrivent dans un schéma départemental (P.D.A.H.I.) et se réalisent à travers des étapes à franchir depuis l'arrivée au CHRS jusqu'à l'accès au logement autonome ou adapté (l'ouverture des droits, l'accès à la santé, à la culture, à la vie sociale, à l'emploi, à la citoyenneté,.....).

Des prestations d'insertion (prestations AHI) sont mises en place pour favoriser au maximum l'accès à l'autonomie personnelle (physique et psychique) des personnes hébergées.

DURÉE DE SEJOUR



En 2014...

CHRS COLLECTIF

57 places

249 personnes accueillies soit 119 ménages

99% de taux d'occupation

Orientations à la sortie

36% logement durable

14% ALT

7% CHRS Diffus

7% Intermédiation Locative (I.M.L.)

2% Maison Relais

Sur les 119 ménages accueillis au CHRS, 77 ont été accueillis dans le cadre de l'urgence contre 42 en insertion.

Sur les 77 ménages accueillis en urgence, 26 d'entre eux sont passés en insertion.

Les données chiffrées suivantes ne concernent que les ménages qui ont été accompagnés dans le cadre de l'insertion (les personnes accueillies en urgence et pour lesquelles il n'y a pas eu de passage en insertion ne sont pas concernées).

Au total, 68 ménages ont bénéficié d'un accompagnement (signature d'un contrat de séjour et d'un projet personnalisé) soit 75 adultes concernés.

En 2014...

A L'ENTREE

89 % sont sans emploi

7% exercent une activité professionnelle

4% sont en formation

Au cours de leur séjour

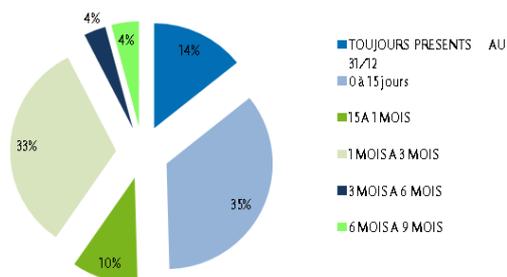
61.34 % sont sans activité professionnelle

28% travaillent

10.66% suivent une formation

En 2014, nous avons accueilli presque deux fois plus de personnes au titre de l'urgence que de personnes en insertion.

DURÉE DE SÉJOUR



Deux missions différentes au sein d'une même structure qui peuvent impacter la gestion et le fonctionnement :

- Une mission de « Mise à l'abri » pour laquelle les prestations offertes sont le gîte, le couvert, l'hygiène mais qui ne nécessite pas d'adhésion de l'usager.
- Une mission d'accompagnement qui suppose l'adhésion de la personne à l'accompagnement social proposé et pour laquelle l'hébergement n'est qu'un outil (mission première d'un CHRS insertion).

Afin d'utiliser de manière optimale les places d'hébergement, le C.H.R.S. met à disposition du 115 ses places dites « interstices » pour le public accueilli dans le cadre de l'urgence.

Si un accueil en urgence pour un public avec des carences sociales lourdes se justifie, l'accueil d'autres publics

interroge sur la mise à disposition d'un CHRS pour de la « mise à l'abri ».

Pour un accompagnement efficient des personnes accueillies, YSOS veille à l'équilibre des populations et à la mixité des problématiques et de la typologie des publics.

CHRS HORS LES MURS : TERRITOIRES EURE ET ORNE

Le CHRS Hors les murs propose un hébergement temporaire en logement avec un accompagnement social global (habitat, insertion sociale et/ou professionnelle, accès aux soins et dans tous les domaines relevant de l'action sociale). La prise en charge est de 6 mois renouvelable avec l'accord de la DDSCS.



Logement du Service de Suite d'Evreux

En 2014... dans l'Eure

EVREUX

14 places

29 personnes accueillies

84% de taux d'occupation

Orientations à la sortie
100% logement durable

BERNAY

20 places dont 5 en stabilisation et 15 en insertion

38 personnes accueillies

109% de taux d'occupation

Orientations à la sortie
73% logement durable

En 2014... dans l'Orne

20 places dont 16 à L'Aigle (4 de stabilisation et 12 d'insertion) et 4 places à Mortagne-au-Perche

63 personnes accueillies

66% taux d'occupation

Orientations à la sortie

20,58% logement durable

8,82% Maison Relais

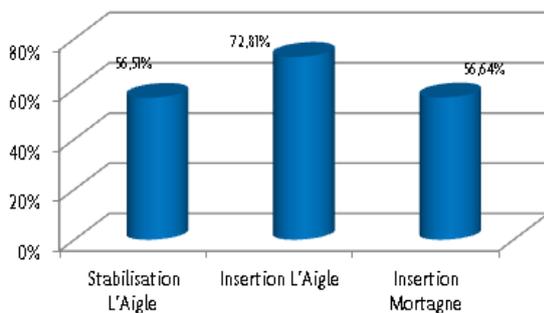
Dans l'Orne, l'association YSOS a procédé à la redéfinition du dispositif stabilisation et du dispositif insertion.

A Mortagne, pour améliorer la prise en charge des femmes vulnérables avec ou sans enfant, quatre places ont été regroupées dans le même bâtiment que l'accueil de jour destiné aux femmes victimes de violences.



Appartement partagé, CHRS Stabilisation, L'Aigle

TAUX D'OCCUPATION DANS L'ORNE



A l'Aigle, le public accueilli est majoritairement jeune, de sexe masculin et sans ressources. Sur les territoires de Bernay et de l'Aigle, les personnes isolées représentent la majorité du public accueilli.

Pour Evreux, le taux d'occupation est de 84% alors que les logements ont été occupés toute l'année. Cependant, des logements ont été occupés par des ménages dont la composition familiale ne correspondait pas toujours au type de logement soit deux personnes accueillies sur un T3 et une personne hébergée dans un T2.

De plus, un glissement de bail a été effectué pour une famille en juin 2014, et un nouveau logement nous a été attribué qu'en janvier 2015.

Toutes les personnes sorties de ce dispositif ont accédé à un logement de droit commun.

A l'Aigle, la structuration des locaux (logements partagés) ne permet pas un accompagnement efficient et ne garantit pas la sécurité des usagers. YSOS a interpellé les pouvoirs publics à ce sujet.

Pour un accompagnement efficient du public accueilli, YSOS veille :

- à la pluridisciplinarité de ses équipes,
- à harmoniser ses pratiques en déclinant l'accompagnement sur un même process : le schéma des axes de l'Habitat.

Dans le cadre des politiques publiques sportives établies par le ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, un volet concerne le sport comme facteur d'inclusion sociale. A ce titre, YSOS va développer des activités physiques et sportives au sein de ses CHRS dans l'Eure et dans l'Orne.

L'ALLOCATION LOGEMENT TEMPORAIRE . (A.L.T.) TERRITOIRE EURE ET ORNE

Le dispositif ALT fait partie intégrante du parcours résidentiel au titre du logement transitoire, soit dans l'attente d'un logement durable lorsqu'il n'y a plus de freins majeurs liés à l'autonomie, soit pour évaluer la capacité de la personne à habiter, investir son lieu et son territoire de vie.

L'accompagnement social proposé permet aux personnes accueillies de repositionner leur projet de « relogement » et d'envisager leur sortie vers un logement durable.

Dans l'Orne, un appartement est dédié à la prestation « Transition Famille ». Par ailleurs, 6 places sont réservées à des jeunes adultes en voie d'insertion professionnelle et disposant de ressources. L'accompagnement se fait par la mise en place de mesures A.S.L.L.

Dans l'Eure, nous disposons de 29 places sur le territoire d'Evreux et de 10 places sur le territoire de Bernay et Pont Audemer.



Appartement ALT Evreux

En 2014... dans l'Orne

1 ménage accueilli sur la prestation « Transition famille »

5 personnes accueillies sur le dispositif hébergement jeunes

40 mois-mesures réalisés au titre de l'A.S.L.L. en faveur des jeunes

Orientations à la sortie

25% logement durable

25% CHRS Diffus

50% retour en famille

En 2014... dans l'Eure

66 personnes accueillies

Orientations à la sortie

97,50% logement durable

2,50% retour en famille

Dans l'Eure, à Evreux, le public hébergé en ALT concerne davantage les femmes seules avec des enfants.

A Bernay, peu de demandes ont été enregistrées pour cette prestation, dispositif non adapté aux problématiques des personnes issues de ce territoire.

Depuis ces dernières années, les sorties vers le logement durable ont significativement augmenté (soit 97.5%). A Evreux, le nombre de personnes exerçant une activité professionnelle pendant le séjour est de 48% contre 28% à l'entrée du dispositif soit 20% de plus à l'issue de l'accompagnement.

Dans l'Orne, pour l'hébergement jeune, nous constatons que les personnes accueillies en 2014 (orientées en 2013) ne présentaient pas pour la plupart, les pré-requis pour bénéficier de cette prestation : ainsi, 80% d'entre elles n'avaient pas de ressources et étaient sans activités professionnelles. Le travail sur l'accès à l'autonomie et à une insertion durable via l'accès au logement s'en est donc trouvé limité. Aucune demande n'a été enregistrée en 2014. Le ménage accueilli sur le dispositif « Transition famille » est présent depuis plus d'un an sur cette prestation.

Concernant le dispositif jeune, au vu de l'activité des dernières années, il apparaît que la prestation n'est pas ou n'est plus adaptée aux besoins du territoire.

Pour s'adapter à la demande du territoire, la prestation « Transition Famille » a dévié de son objectif initial ; tant par l'accompagnement proposé quand une mesure AVDL est activée, que par le public accueilli. Le dispositif tel qu'il est exercé aujourd'hui, tend à se rapprocher de celui de l'intermédiation locative.

S'agissant de l'hébergement jeune, il nous semble nécessaire de mener un travail de réflexion collective autour de l'évolution de la prestation. A cette fin, nous allons proposer de réunir un groupe de réflexion auquel seront conviés les partenaires concernés.

Concernant le dispositif transition famille à l'Aigle et la prestation ALT à Bernay, nous nous interrogeons sur la pertinence du maintien de ces dispositifs, au regard des autres prestations activées sur les territoires, de l'absence de tensions locatives et des problématiques des populations.

A Evreux, la prestation est adaptée à la demande et aux besoins du territoire GEA. Toutefois, en cas de « perte » d'un logement de notre parc ALT suite à un glissement de bail, les délais de prospection et de captation de nouveaux logements restent à améliorer.

La pratique d'YSOS nous amène régulièrement à redéployer nos dispositifs de telle sorte que les besoins du territoire puissent être couverts. A ce titre, aujourd'hui, une réflexion sur l'évolution des dispositifs A.L.T. de L'Aigle et de Bernay se doit d'être engagée de manière à ce qu'un dispositif non adapté ne perdure pas.

LITS HALTE SOINS SANTE DANS L'ORNE

Il s'agit de structures à destination des personnes sans abri en vue d'assurer des prestations de soins, d'hébergement temporaire et d'accompagnement social quand leur état ne justifie pas d'hospitalisation mais nécessite une prise en charge adaptée.

En 2014... dans l'Orne

8 hommes accueillis

56,99% de taux d'occupation

Orientations à la sortie

33,3% Maison Relais

16,6% en foyer logement

16,6% en C.H.R.S.

A l'Aigle, trois lits halte soins santé sont ouverts depuis le 1^{er} août 2011.

En 2014, un nouveau dossier de demande d'admission a été élaboré et une démarche de promotion de la prestation a été engagée dans le département de l'Orne et de l'Eure.

Ces derniers mois, les missions des différents professionnels ont été redéfinies, une infirmière a été embauchée et le Docteur MERMBERG, psychiatre occupe désormais la fonction de médecin référent.

Nous constatons l'augmentation de demandes d'un public sortant de prison et souffrant de pathologies psychiatriques lourdes. Actuellement, aucune prestation sur ce territoire n'est adaptée à cette population alors que ce public est amené à augmenter du fait de l'installation d'un centre pénitentiaire et d'un centre de détention.



Résidence des Sapinettes où sont implantés les LHSS, L'Aigle

Aujourd'hui, les problématiques lourdes que les partenaires se proposent de nous confier ne peuvent pas être accueillis au sein des Sapinettes, Résidence pour personnes âgées. Cette problématique a fait l'objet d'une interpellation des pouvoirs publics.

Le dispositif lits halte soins santé est le seul établissement médico-social d'YSOS.

En activant cette prestation, YSOS a élargi ses compétences alliant le secteur sanitaire et l'accompagnement social.



Loger

Rompant avec l'approche traditionnelle d'envisager le Logement comme finalité et/ou les dispositifs d'Hébergement seraient des étapes incontournables avant l'accès au logement, la politique du « Logement d'abord » part du principe que le Logement est un droit et un préalable à l'inclusion sociale.

YSOS active, dans l'Orne et dans l'Eure, des prestations qui s'inscrivent dans cette politique : Les Maisons-relais, l'Intermédiation Locative et les mesures d'Accompagnement Vers et Dans le Logement.

Les Maisons-relais ont pour objectif d'accueillir de façon durable des personnes à faibles ressources dans une situation d'exclusion lourde, empêchées, pour des raisons sociales ou psychologiques, d'accéder à un logement ordinaire.

L'intermédiation locative est une action de logement adapté sous forme de sous-location qui permet d'offrir un chez-soi et de soutenir la gestion quotidienne, avec en vue un bail glissant.

La mesure d'Accompagnement Vers et dans le Logement est une action d'accompagnement à destination des personnes ou familles éprouvant des difficultés particulières à accéder ou à se maintenir dans un logement.

En 2014...

Financeurs: *Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Eure, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Orne, Caisse d'Allocations Familiales, Agence Régionale de la Santé.*

LES MAISONS-RELAIS

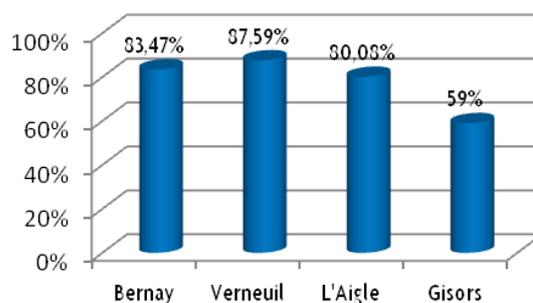
YSOS dispose de 4 Maisons-relais : celles de Bernay, Verneuil sur Avre, et L'Aigle accueillent des personnes isolées, celle de Gisors s'adressent à des couples avec ou sans enfants, aux familles monoparentales, rencontrant des difficultés dans la fonction parentale et dans l'accès au logement de droit commun.

En 2014...

62 places: 10 à Gisors, 12 à Bernay, 20 à Verneuil, 20 à L'Aigle

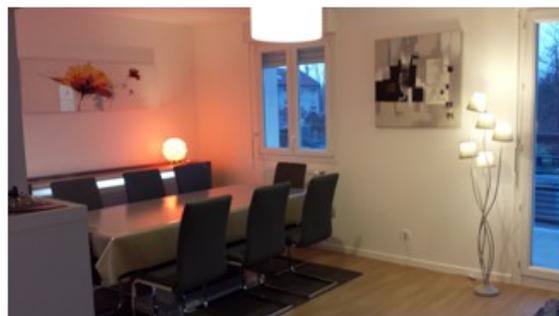
59 ménages ont été accueillis: 3 à Gisors, 13 à Bernay, 23 à Verneuil, 20 à L'Aigle

TAUX D'OCCUPATION



Sur l'année, une majorité d'hommes âgés de plus de 55 ans a été accueillie sur les maisons-relais destinées aux personnes isolées. A Bernay, la tendance 2014 est à la féminisation du public. A Gisors, 3 familles monoparentales du territoire ont été prises en charge.

La Maisons-relais de Gisors innovante de par son public (familles) a été ouverte fin 2013, les orientations ont été peu nombreuses en 2014 et la première famille a été accueillie en mai 2014. 2 sorties du dispositif ont eu lieu en cours d'année vers un logement de droit commun.



Maison Relais de Gisors

Les résidents de L'Aigle, Verneuil sur Avre et Bernay présentent pour la majorité des problèmes de santé physique. A leur admission, leur état de santé est compatible avec une entrée en Maisons-relais, mais au fil des mois voire des années, les problèmes s'aggravent, leur maintien sur la prestation devient problématique. Au cours des dernières années, nous avons ainsi été confrontés à plusieurs décès au domicile ou à l'hôpital. La survenue de ces décès pose la question, de la prise en charge des autres résidents à ce moment-là, du personnel intervenant sur ces prestations mais aussi de la gestion des biens de la personne décédée, des relations avec la famille (souvent en rupture de lien avec le résident décédé) et les formalités administratives : en 2014, YSOS a travaillé sur la rédaction d'un « protocole décès ».

Les places de la Maisons-relais de L'Aigle doivent être regroupées: les pouvoirs publics sont interpellés.

Pour la Maisons-relais de Gisors, les orientations émanent principalement du CCAS de Gisors. Cet outil encore récent n'est pas intégré dans la pratique de l'ensemble des intervenants sociaux du territoire, et plus particulièrement, le Conseil général, principal intervenant auprès des familles.

S'agissant des Maisons-relais pour personnes isolées, YSOS continuera à développer le partenariat avec les acteurs de santé pour améliorer l'accès aux soins (CARSAT de L'Eure, Hôpital de Bernay, Pôle Santé Mentale de L'Aigle...)



Maisons-relais de Verneuil sur Avre



Maisons-relais de Bernay

Pour cette prestation, YSOS met l'accent sur le Vivre ensemble, un des axes du schéma de l'Habité, process d'accompagnement transversal aux différentes activités, en poursuivant les objectifs de travailler sur le « faire société » et le « faire famille » à Gisors.

Dans la mise en œuvre de ses Maisons-relais, YSOS favorise l'accès aux services de droit commun pour une inclusion dans la ville.

L'INTERMEDIATION LOCATIVE (I.M.L.)

L'intermédiation locative est mise en œuvre par YSOS dans l'Orne et dans l'Eure. Dans l'Eure, le dispositif « Logement d'Appui » conjugue l'intermédiation locative avec l'Accompagnement Vers et Dans le Logement (A.V.D.L.) : 40 mesures de 6 mois sont financées. Dans l'Orne, 12 mesures de 12 mois sont allouées soit 144 mois-mesure.

Les sorties dans l'Eure : nouveau logement durable pour 3 ménages, glissement de bail pour 2 ménages, départ volontaire du dispositif pour 1 ménage.

Les sorties dans l'Orne : relogement ordinaire pour 2 ménages, glissement de bail pour 4 ménages, départ volontaire du dispositif pour 1 ménage.

En 2014...

160 personnes accueillies soit **47** ménages dans l'Eure et **34** personnes soit **14** ménages dans l'Orne

103 Mois mesures consommées dans l'Orne

13 Mois mesures : durée moyenne des mesures dans l'Eure, **11** Mois mesures dans l'Orne

Dans l'Eure, l'embauche d'un salarié (0.5ETP) fin 2013 a permis d'ouvrir de nouvelles mesures : 8 mesures supplémentaires ont été financées.

Du fait de demandes sur de nouveaux territoires et la facilité de capter des logements dans ces villes (peu de tensions locatives), le parc s'est élargi à Aubevoye, Val de Reuil, Saint Marcel, Gravigny et Ecois.

Dans l'Orne, en 2014, le parc locatif se composait de 4 logements du parc privé et 8 logements du parc public. L'activité a augmenté de 36 mois-mesures par rapport à l'année 2013.

Depuis la mise en place de cette prestation dans les 2 départements, l'activité n'a cessé d'augmenter. Cette évolution montre l'adéquation de ce dispositif récent aux besoins des territoires ruraux et urbains.

Dans l'Eure, la prestation s'adressait à un public étranger en voie de régularisation. En 2014, les 8 nouvelles mesures financées sont ouvertes à tout public, sans ou avec peu de ressources financières.

Dans l'Orne, nous constatons qu'une part importante de familles monoparentales et de femmes victimes de violences ont été accueillies sur cette prestation au cours des dernières années.

Malgré l'augmentation des demandes, le manque de logements et les délais de captation sont un des freins majeurs au développement de la prestation dans l'Eure : ainsi, au 31 décembre 2014, 28 demandes d'I.M.L. étaient sur liste d'attente.

La captation des logements ainsi que la fonction « gestion locative » sont des points sensibles du dispositif I.M.L. En effet, c'est une charge de travail importante au regard du nombre croissant de logements en gestion: 47 logements au 31 décembre 2014 dans l'Eure.

YSOS souhaite mener un travail plus spécifique auprès du public jeune en proposant l'accès au logement à des jeunes en insertion professionnelle ou engagés dans un projet professionnel sur le territoire eurois en 2015. Aussi, il conviendra d'intégrer l'acteur A.I.V.S. dans le processus I.M.L. et de faire connaître le dispositif I.M.L. aux bailleurs privés.

Dans l'Orne, certains bailleurs émettent des réserves quant au glissement de bail ce qui impacte l'esprit initial de la prestation. En effet, des changements de logement doivent être envisagés à l'issue de la mesure.

Si l'I.M.L. est un dispositif du logement d'abord, cet outil permet de s'adapter et de répondre aux besoins du territoire et du public rencontré.

L'ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS LE LOGEMENT (A.V.D.L.)

Dans l'Eure, cette mesure est exercée conjointement avec la prestation d'intermédiation locative (dispositif Logement d'Appui). Sur le territoire Est-Ornais, cette mesure est une prestation à part entière qui se décline en 2 actions : l'Accompagnement Vers Le logement (A.V.L.) et l'Accompagnement Dans le Logement (A.D.L.). Sa durée est de 6 mois, renouvelable une fois.

En 2014...

13 ménages accompagnés soit 23 personnes

15 mesures différentes exercées

30 mois mesures A.D.L.

34 mois mesures A.V.L.

En 2014, YSOS a été le principal prescripteur de mesures, le Conseil général sollicite davantage la mise en place de mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement exercés par leurs services.

Le délai moyen de déclenchement d'une mesure est rapide (15 jours), ce qui permet d'être réactif aux demandes.

Le nombre de mois-mesures consommés à diminuer de plus de 50% par rapport à 2013. YSOS étant le principal prescripteur, plusieurs hypothèses peuvent expliquer cette diminution :

- En 2013, des mesures étaient mises en place pour accompagner les bénéficiaires du CAO, or le CAO a fermé fin 2013.
- Des mesures peuvent être mises en place en faveur des résidents de la Maisons-relais : le public se renouvelant peu sur ce dispositif, la mise en place d'A.V.D.L. n'a pas vocation à se développer davantage sur cette prestation.
- Les bénéficiaires du dispositif Transition familles peuvent aussi bénéficier de cet accompagnement. La seule famille accueillie sur la prestation, présente depuis 2013, a bénéficié de cette mesure durant un an (durée maximale).

Consigne a été donnée par la D.D.C.S.P.P pour l'Orne en juillet 2014 de ne plus ouvrir de nouvelles mesures au motif que l'enveloppe A.V.D.L.-F.N.A.V.D.L. allouée pour le département était « inférieure aux besoins remontés par les opérateurs ». Cette décision vient impacter la gestion de ces mesures d'accompagnement. Le rythme administratif et sa correspondance avec les besoins du territoire sont rarement synchronisés : soit il n'est pas possible de répondre à la demande car il n'y a pas de mesures financées, soit des mesures sont financées mais pas de besoin repéré.

Dans l'Eure, l'A.V.D.L. (systématiquement couplé à une mesure I.M.L.) mené auprès des familles étrangères demande à être redéfini au regard des besoins des familles. A ce titre, les outils d'accompagnement ont été affinés en vue de qualifier et quantifier le mode d'intervention des travailleurs sociaux et d'évaluer les processus d'inclusion sociale (délais et méthodes) des ménages pris en charge.

AGENCE IMMOBILIERE A VOCATION SOCIALE (A.I.V.S.)

En 2014, l'Agence Immobilière à Vocation Sociale Rouennaise, OBJECTIF LOGEMENT, s'est associée à YSOS pour développer une antenne de son A.I.V.S. dans le département de l'Eure (hors territoire Communauté d'Agglomération Seine Eure).



«A.I.V.S. OBJECTIF LOGEMENT »
Agence Immobilière à Vocation Sociale®

OBJECTIF LOGEMENT

100 Rue Mailleau, 76140 LE PETIT-QUEVILLY

Té l : 02.35.73.33.00 Fax : 02 35.03.31.26

Mail : objectiflogement@orange.fr

Une permanence mensuelle d'OBJECTIF LOGEMENT est organisée dans les locaux d'YSOS le 1^{er} mardi de chaque mois.

Extrait de la Plaquette A.I.V.S.

NOUVEAU DANS L'EURE-27.
L'Agence Immobilière à Vocation Sociale « Objectif Logement », 12 ans d'expérience, s'est associée à « YSOS », spécialiste de l'accompagnement social depuis 25 ans.

Vous êtes propriétaire dans l'Eure et vous souhaitez louer votre bien avec les meilleures garanties, bénéficier d'avantages fiscaux et valoriser votre patrimoine

L'intermédiation locative est la solution

La location avec nous, des avantages pour vous :

L'intermédiation locative via le mandat de gestion :

- ❖ La garantie d'une gestion professionnelle de votre bien ;
- ❖ La défiscalisation de vos revenus fonciers (jusqu'à 60%) ;
- ❖ Une gestion de proximité
- ❖ La valorisation de votre patrimoine.

Logement Social
YSOS
aivs

Des avantages financiers garantis

Insérer Professionnellement En 2014...

Financeurs : *Conseil Général, les Communes d'Agglomération, Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi, Fonds Social Européen, Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.*

ACI LES JARDINS DE NEUSTRIE : DES LEGUMES D'ICI ET MAINTENANT

En 2014, la mixité des publics via des conventions multiples a été conservée : CG 27 pour les bénéficiaires du RSA, l'Etat pour les personnes de - 25 ans/garantie jeune et la CASE pour le territoire politique de la ville (Val de Reuil, Louviers, Pitres/Le Manoir et Pont de l'Arche).

De plus, la continuité de l'expérimentation SPIP (Centre de détention de Val de Reuil) a été assurée.

Nos objectifs étaient de développer nos deux principales prestations : l'accompagnement vers l'emploi et la production végétale et/ou animale. Il a donc fallu travailler au développement de la structure pour garantir sa viabilité économique et vérifier, via une période de mobilisation et de consolidation des pré-requis d'entrée, que l'ensemble des indicateurs du schéma de l'HABITE ait été visité et négocié entre le Conseiller en Insertion Professionnel dédié et le futur salarié.

Pour ce faire, nous avons consolidé les outils du groupe de suivi, mis en place des fiches de tâches journalières à réaliser sur le chantier, nous sommes intervenus sur le site des Hauts-Prés (nettoyage des terrains, plantation de fruits rouges, plantation de haies,...). Des zones d'engrais verts ont été réalisées, la parcelle « Sente Maraîchère » a été clôturée et entourée partiellement de haies. Dans la continuité, un parc avicole a été aménagé.

Afin de développer la commercialisation, nous avons réalisé différentes prestations extérieures, en partenariat avec Terre Bio Normandie (T.B.N.) et l'Association des Maraîchers Biologiques des Hauts Prés (A.M.B.H.P.) telles que : dégustations de soupes à la foire St Michel de Louviers, présentation de l'activité des Jardins de Neustrie au

Quartier d'énergie de Simply Market, ventes de nos produits aux marchés de Noël de Val de Reuil et du centre de détention « Les Vignettes ». Nos collaborations ont pu être consolidées avec T.B.N. et A.M.B.H.P. en réalisant des réunions hebdomadaires et mensuelles.

Structuration de la coordination de l'activité en poursuivant l'animation assidue d'un groupe de pilotage, constitué de deux administrateurs et du Président, du Directeur, de la Directrice adjointe administrative et financière et de la coordinatrice des Jardins de Neustrie.

Les bénéficiaires de l'Atelier Chantier d'Insertion (A.C.I.) Les Jardins de Neustrie sont issus de différents dispositifs « Territoire politique de la Ville ». Tout bénéficiaire dispose d'une heure hebdomadaire contractuelle pour rencontrer le Conseiller en Insertion Professionnelle (C.I.P.) et optimiser ses recherches d'emploi ou de formation.

En 2014, de nombreuses prospections ont été réalisées par le PLIE afin d'honorer ces places mais de nombreux postes sont toutefois restés vacants.

Nos résultats positifs se rapprochent malgré tout du prévisionnel et ce, malgré un poste de C.I.P. resté vacant depuis septembre 2014. Au 31 décembre 2014, une majorité d'hommes est concernée par les sorties positives.

En vue de mettre en exergue les compétences professionnelles acquises sur les JDN, des partenariats de formation avec des professionnels. Ex : Taille d'arbres fruitiers sur le verger avec l'A.P.H.N., création d'un potager en carré avec 1001 Légumes, passage de CACES avec l'A.S.A.V.P.A.



En 2014...

23 places pour les bénéficiaires du R.S.A. (UTAS de Louviers)

2 places Jeunes moins de 25 ans/ Garantie jeune

4 places bénéficiaires de la CASE (Pitres/Le Manoir-Louviers-Pont de l'Arche-Val de Reuil)

8 places Bénéficiaires SPIP (Centre de Détention de Val de Reuil).

64% de sortie dynamique sur le chantier

600 000€ de C.A. pour production de légumes

L'accueil de scolaires a permis aux bénéficiaires de transmettre leurs savoirs et savoir-faire acquis sur JDN. Les sorties vers des formations qualifiantes et certifiées sont supérieures au prévisionnel. En 2014, nous avons eu à gérer la réforme de l'I.A.E., le passage des CUE-CAE en C.D.D.I. C'est également la fin du programme F.S.E. 2007/2014. En 2015, il faudra réécrire le programme pluriannuel 2015-2020.

LES PERSPECTIVES

Afin de pérenniser l'activité, nous devons augmenter notre production de légumes, augmenter notre clientèle, élargir notre champ d'action sur la Haute-Normandie, honorer les places d'accompagnement vers l'emploi disponibles dans leur intégralité, assurer la continuité du projet d'implantation d'une légumerie-conserverie sur le site des Hauts-Prés.

Il est déjà prévu de réaliser des animations extérieures au sein de structures diverses.

PLIE GRAND EVREUX AGGLOMERATION

Initié par le Grand Evreux Agglomération, en partenariat avec l'Etat, le Conseil Régional, le Département de l'Eure et le Fonds Social Européen, le PLIE coordonne et met en œuvre des programmes et des actions en matière d'insertion pour les publics éloignés de l'emploi résidant sur le territoire du GEA.

Intermédiaire entre les demandeurs d'emploi et les entreprises, le PLIE repère également les besoins des employeurs et leur apportent des réponses adaptées.

L'accompagnatrice emploi PLIE est salariée de l'Association YSOS. Son activité se déroule au sein du CHRS collectif situé à proximité du centre ville d'Evreux. Elle accompagne tous les bénéficiaires percevant les minima sociaux hors Revenu de Solidarité Active (R.S.A.) sur les quartiers d'EVREUX, Navarre et Saint Michel et les communes limitrophes à l'Ouest d'Evreux faisant parties du GEA.

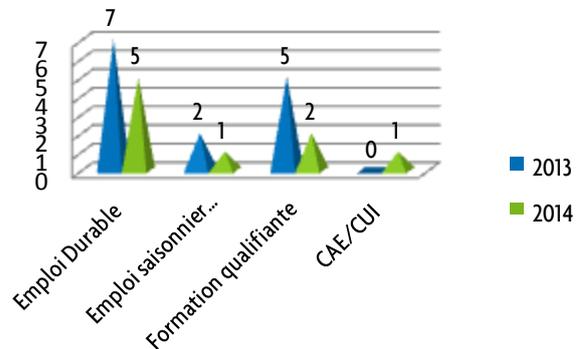
La majorité des personnes inscrites en parcours est demandeur d'emploi depuis plus de 12 mois avec une moyenne d'âge de 40 ans et plus. Le niveau scolaire est majoritairement de type V.

En 2014...

21 intégrations

5 sorties dynamiques (C.D.D. supérieur à 6 mois et/ou C.D.I.)

Dans un contexte économique difficile, des offres d'emploi déclinantes, un accès à la formation souvent soumis à des conditions de financement important et les problèmes de mobilité, les personnes suivies en parcours d'insertion font rarement l'objet de sorties dynamiques. On constate une diminution de ces sorties par rapport à 2013.



De plus, on observe chez la plupart des bénéficiaires, une souffrance psychologique, un manque d'investissement et de mobilisation qui limitent voire empêchent l'accompagnement professionnel.

En effet, l'accompagnateur PLIE n'est plus dans une recherche d'emploi à proprement parler mais plutôt dans la recherche d'une activité « occupationnelle » pour sortir les personnes de l'isolement.

Les bénéficiaires relèvent majoritairement des minima sociaux ; A.S.S., ARE ou sont sans ressources. Le critère d'éligibilité excluant le R.S.A. explique en partie le faible taux d'intégration et de sorties dynamiques. Le poste d'accompagnateur emploi est situé dans les locaux du CHRS, cette opportunité ne peut pas être utilisée à des fins d'intégration et de suivi PLIE puisque les personnes hébergées en CHRS sont souvent non éligibles (bénéficiaires du R.S.A.).

Une réflexion est d'ores et déjà engagée avec le PLIE pour adapter les critères d'éligibilité aux besoins du territoire et plus particulièrement pour les publics qui cumulent une problématique d'emploi à une problématique de logement.

LES PERSPECTIVES

Répondre à l'appel d'offre du Grand Evreux Agglomération, au titre de l'accompagnement renforcé vers et dans l'emploi, pour assurer la pérennité du poste de référent insertion professionnel et faire valoir l'expertise d'YSOS au titre de l'employabilité.

Synthèse des résultats attendus

ORIENTATIONS A TROIS ANS

COMMUNICATION

- Mettre en place un journal interne trimestriel, sous forme papier : outil de passage d'information entre les équipes, les salariés et les administrateurs.
- Faire vivre YSOS sur les réseaux sociaux Twitter, Facebook et autres.

PILOTAGE

- Qualifier la gouvernance d'Ysos via des administrateurs repérés par métier,
- Mettre en place l'évaluation individuelle des personnels dans une logique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences,
- Sous couvert du CHSCT, mettre en place du plan de prévention des risques psycho-sociaux continu,
- Installer la nouvelle organisation territoriale,
- Poursuite de la mise en œuvre des plans d'actions élaborés dans le cadre de l'évaluation interne.

PRODUCTION

- Mettre en place des équipes pluridisciplinaires pour répondre aux problématiques singulières,
- Ouverture de l'unité de transformation de légumes biologiques au sein d'une structure d'accompagnement vers l'emploi,
- Reprendre les projets de services au regard de la nouvelle organisation territoriale,
- Proposer une expérimentation « DESIR d'HABITER », dans le cadre de l'ensemblier Aux Légumes d'Ici et Maintenant,
- Construire un nouveau partenariat avec le SPIP de l'Eure pour l'accueil des personnes sous écrou,
- Concourir à la mise en place d'épiceries « sociétale » sur les territoires de nos partenaires,
- Pérenniser dans le cadre du dispositif DAO, l'accueil au sein des CAO.

GESTION

- Conclure les partenariats de mécénat,
- Former les personnels à la maîtrise des risques RH
- Mise en place de la fusion YSOS AVEDE,
- Poursuivre dans le cadre du programme d'accès à la santé, le partenariat avec l'ARS,
- Informatisation de la gestion des plannings et autres obligation RH,
- Valorisation de notre patrimoine immobilier sur l'Orne.

STRATÉGIE

- Redéployer les activités ornaïses,
- Conduire l'activité d'Ysos au travers de ses cinq métiers,
- Concourir aux rencontres sur l'échange de pratiques SIAO à l'échelle régionale,
- Anticiper l'unification de la Normandie,
- Tisser les liens partenariaux avec COALLIA nouvel acteur de l'AHJ dans l'Orne.

Mes notes et mes commentaires :

PERSPECTIVES

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION ASSOCIATIVE EN 2015.

Notre Conseil d'Administration est aujourd'hui constitué en majorité de membres qui pensent que ce qui fait la singularité d'YSOS et donc leur volonté de s'y impliquer, c'est son lien avec le monde de l'entreprise défini sous le terme d'« entrepreneuriat social ». Ce dernier consiste à créer une activité économique viable pour répondre aux besoins sociaux et environnementaux (accès aux soins, aux énergies, au logement, gâchis à grande échelle, chômage de longue durée, circuits courts, bio, croissance verte, etc...). L'activité d'YSOS s'inscrit bien dans cette identité. La mise en œuvre de la première Résidence Hôtelière à Vocation Sociale (RHVS) en 2007, l'installation fin 2012 d'un chantier d'insertion à Val de Reuil, l'achat d'une entreprise adaptée à Courcelles sur Seine en février 2014 et très bientôt en 2015, la réalisation en cours d'une légumerie conserverie également à Val de Reuil traduisent si besoin cet ancrage.

Mais ne nous trompons pas. Si la viabilité économique de l'activité est au cœur de l'entrepreneuriat social et elle est sans équivoque, nous souhaitons situer les quatre opérations décrites ci-dessus comme des supports à part entière de notre intervention en matière d'inclusion sociale, comme des supports au service de l'Habité. Si l'on regarde les références de l'économie dite « classique » (l'emploi et les finances), ce ne sont que 2 indicateurs des axes de l'Habité!!!

Effectivement, rapportées aux seuls indicateurs de la lucrativité, nos actions entrepreneuriales peuvent donner l'impression de ne pas soutenir la comparaison. Ramenés à l'ensemble des indicateurs de l'Habité, c'est différent. Cette mesure d'impact doit être aujourd'hui considérée comme une priorité chez YSOS pour mieux valoriser, donner à voir la réelle richesse sociétale de nos actions. C'est une orientation importante en 2015 pour éviter le clivage entre activités « sociales » et activités « économiques ».

Nous devons ancrer avec conviction nos actions, du très social ((hébergement d'urgence/mise à l'abri) à la créa-

tion d'une légumerie conserverie en lien avec la production maraîchère biologique normande comme autant de leviers au service de l'inclusion sans aucune hiérarchie d'importance ni clivage de genre si l'on s'accorde pour dire que l'économie sociétale, c'est l'économie de l'individu au sens le plus large du terme.

Notre action associative en 2015 devra s'inscrire pleinement dans cette vision stratégique.

LES PROJETS ET ORIENTATIONS 2015.

L'accompagnement vers l'emploi

Dans une période où le chômage est au cœur de la préoccupation nationale, nos actions d'accompagnement vers l'emploi constituent un lien avec la dimension financière des personnes et ont nécessairement une place singulière. Nous sommes là pour dire que les personnes sans emploi rencontrent des difficultés au-delà de la non qualification professionnelle ou l'absence de diplômes. La définition de la bienveillance de l'ANESMS ne s'accorde pas qu'à la dimension sociale. Nous devons l'appliquer plus largement et notamment dans nos prestations d'accompagnement vers l'emploi.

Nous travaillerons en 2015 avec l'ensemble des parties prenantes et notamment les collectivités départementales et territoriales à ce sujet. Nous visons notamment à voir évoluer le modèle de notre chantier d'insertion pour une adaptation la plus juste aux besoins des personnes.

Réorganisation interne des prestations

La seconde orientation sera liée à la réorganisation interne des prestations d'YSOS en lien avec les 5 métiers décrits précédemment et le fil rouge que constituent les axes de l'Habité. Vous trouverez en annexe les organigrammes des prestations et l'organigramme des différents services.

Cette réorganisation interne entreprise en fin d'année 2014 a permis de franchir une nouvelle étape en matière de cohérence organisationnelle pour améliorer le service rendu, notamment en distinguant les prestations d'urgences sociales de celles de l'accompagnement vers le logement. En cohérence avec les axes de l'Habité, nous créons une nouvelle direction adjointe Eure qui regroupera les prestations d'accompagnement vers le logement et celles d'accompagnement vers l'emploi.

Identification affinée des compétences des collaborateurs.

En 2015, nous finaliserons le long travail sur le contenu et la cotation des compétences des référentiels métiers pour mieux utiliser les ressources humaines et se situer dans un axe de progrès individuel et collectif au service des projets présents et à venir.

Ce travail va nous permettre d'achever l'organisation transversale d'YSOS entre l'organigramme des prestations par métier, l'organigramme filières, l'organigramme hiérarchique et la clarification des compétences attendues dans chaque métier, le tout pour penser YSOS dans une vision globale de son action en matière d'inclusion et réduire les effets de morcellement.



Le Groupement de Coopération Sociale (GCSMS) JURIS

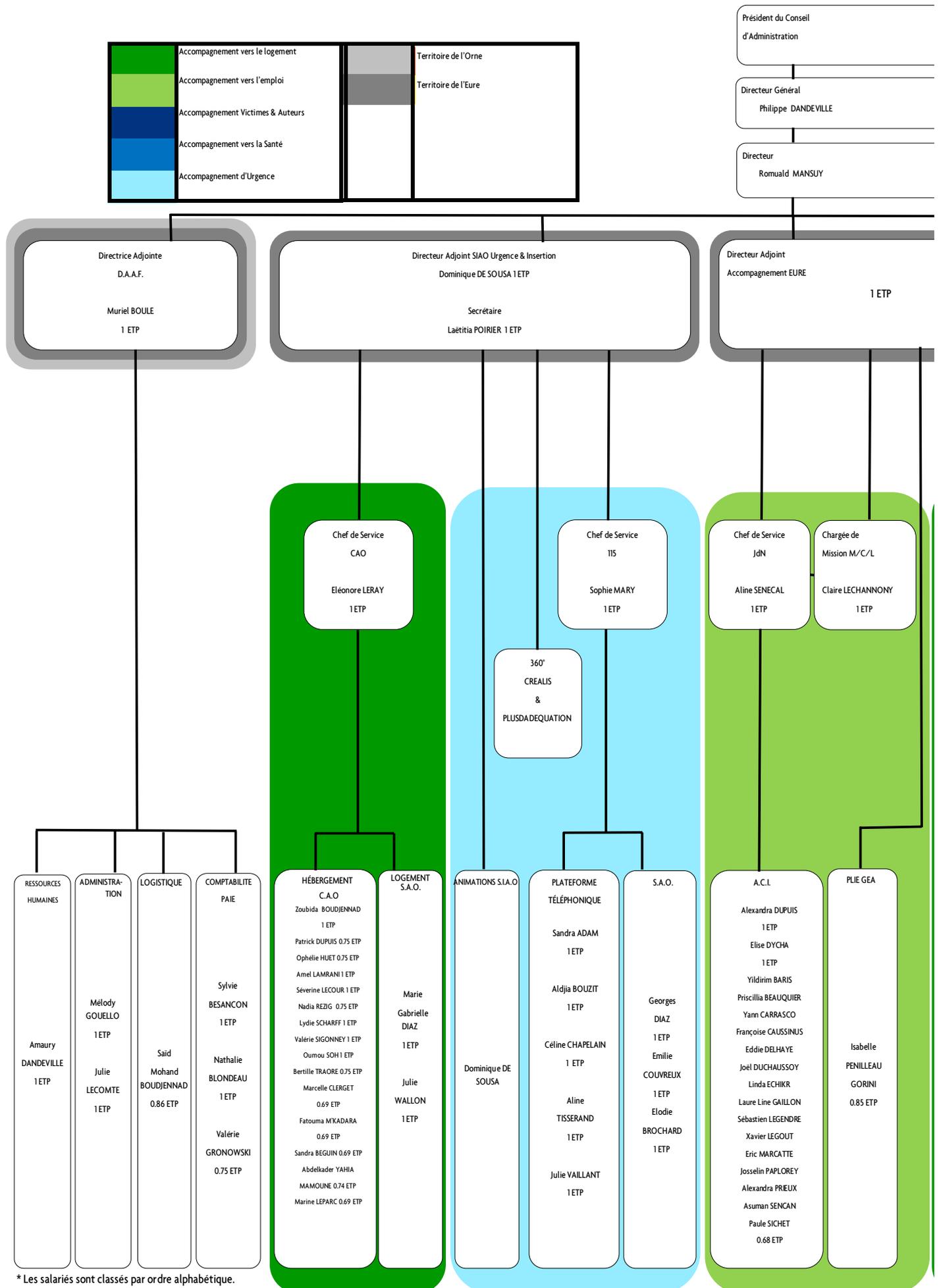
L'année 2014 devait s'achever par notre fusion avec l'AVEDEACJE, association euroise d'aide aux victimes et de suivi des auteurs de violence. Finalement, le GCSMS a été prolongé pour conduire à fin 2015 à notre rapprochement sachant que de nombreuses coopérations établies en 2014 vont se poursuivre : stages de citoyenneté, de parentalité, coopérations avec un bailleur social...



Je ne saurais terminer ce rapport moral sans féliciter l'ensemble des collaborateurs d'YSOS pour le travail fourni et les résultats obtenus. Chaque année, notre projet collectif connaît de beaux succès avec de nouvelles solutions mises en œuvre, d'autres s'arrêtent et quelques échecs viennent nous rappeler que nous sommes dans la vie avec ses joies et peines. La disparition brutale d'une de nos collaboratrices, Géraldine, en mai dernier est de ces dernières. Ce rapport d'activité lui est dédié.

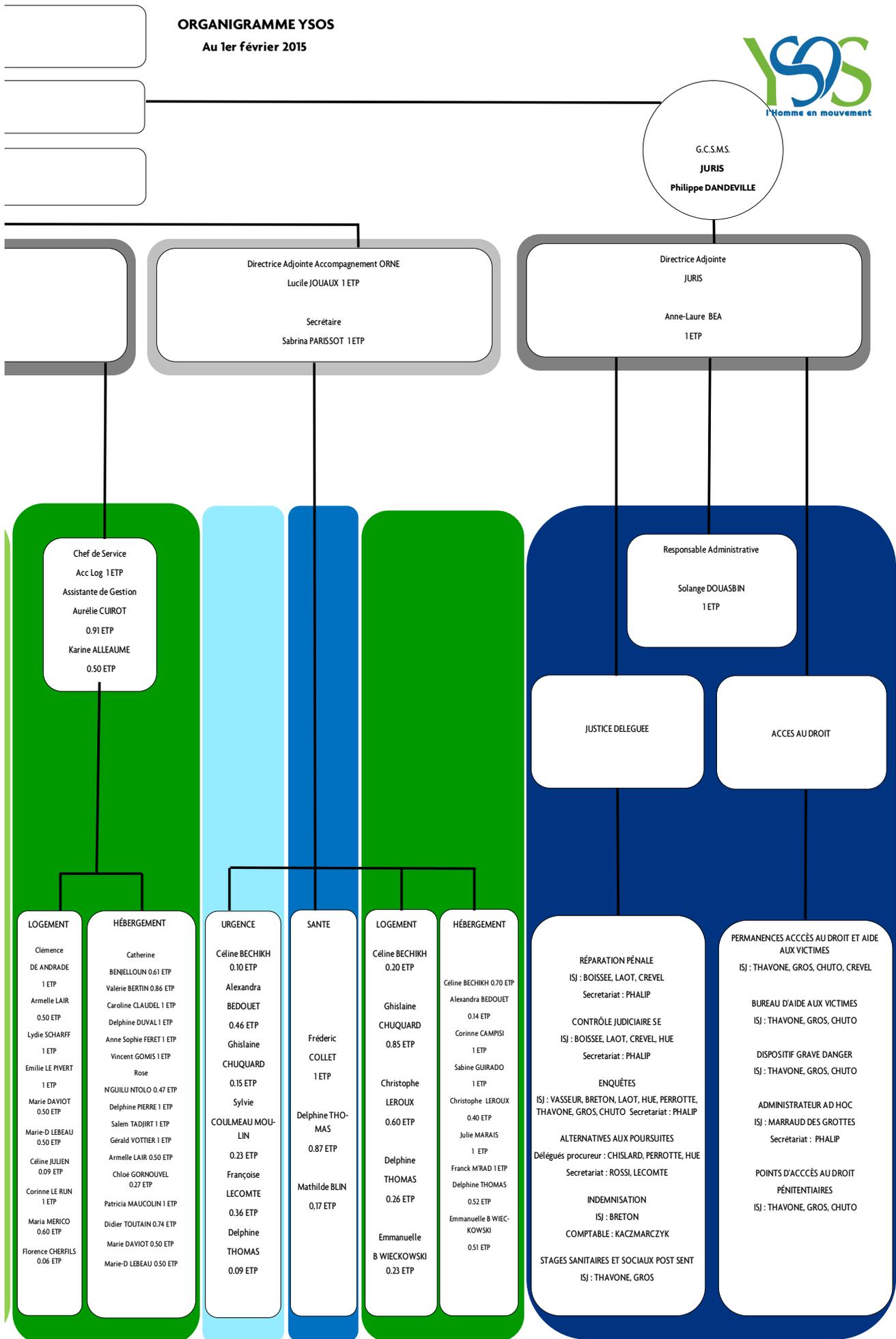


**Extrait du rapport moral dressé par
Monsieur Patrice PRIMEL, Président.**



* Les salariés sont classés par ordre alphabétique.

ORGANIGRAMME YSOS
Au 1er février 2015



Que dit la Presse de nous...

Article extrait du journal Paris Normandie

VAL-DE-REUIL. D'ici 2016, un nouveau quartier va voir le jour sur les bords de la rivière Eure. Il s'agit d'un éco-village, unique dans l'Eure. Début des travaux en mai.

L'arche (écolo) des Noés

C'est un véritable éco-quartier qui va voir le jour à Val-de-Reuil. Mais pas un simple ensemble d'immeubles. Non, c'est un éco-village qui va voir le jour. Après quatre ans d'étude, le chantier, sous la maîtrise d'ouvrage de Ysos, débute en mai. Le projet est né de la volonté et l'initiative de la commune de Val-de-Reuil. C'est un village des Noés va devenir réalité.



RECONSTRUIRE LA VILLE
« C'est une véritable éco-ville qui va voir le jour à Val-de-Reuil. Mais pas un simple ensemble d'immeubles. Non, c'est un éco-village qui va voir le jour. Après quatre ans d'étude, le chantier, sous la maîtrise d'ouvrage de Ysos, débute en mai. Le projet est né de la volonté et l'initiative de la commune de Val-de-Reuil. C'est un village des Noés va devenir réalité. »

DEUX BRANCHES
Le projet est né de la volonté et l'initiative de la commune de Val-de-Reuil. C'est un village des Noés va devenir réalité. Le projet est né de la volonté et l'initiative de la commune de Val-de-Reuil. C'est un village des Noés va devenir réalité.

La construction de la grande arche de l'éco-village des Noés va débuter au mois de mai. Le projet est né de la volonté et l'initiative de la commune de Val-de-Reuil. C'est un village des Noés va devenir réalité. Le projet est né de la volonté et l'initiative de la commune de Val-de-Reuil. C'est un village des Noés va devenir réalité.

Article extrait du journal La Dépêche

Nouveau siège social

L'envol d'Ysos

La réunion est signée Guy Leffrand « Quand je suis arrivé en 2004, notre structure était à l'ancienne. Aujourd'hui, on veut le meilleur de professionnelle. »

Révisée en mai 1998 sous le nom d'Ysos, une loi désormais parution Ysos. Et symbole l'histoire en mouvement.

- Craqués de partout -

Fort de 187 salariés, Ysos a pour ambition de répondre aux questions sociales des entreprises. L'association porte ainsi le drapeau de l'écologie. À ce titre, l'association dirigée par Philippe Dandeville se distingue sur plusieurs fronts : l'accueil d'urgence, l'accueil de ville, l'accompagnement temporaire, l'accueil au logement, l'accueil et l'emploi.

L'an dernier par exemple, elle a hébergé et accompagné 2 797 personnes dans les départements de l'Eure et de l'Orne, avec deux hectares d'intervention. Son public cible ? Les personnes âgées de 18 à 60 ans.

Les de l'association officiels.

- Craqués de partout - comme l'a rappelé le maire d'Évreux lors de l'inauguration officielle. Mercredi en effet, l'association a inauguré son nouveau siège social et se présente comme l'ingénierie sociale, l'accompagnement social, l'accueil de ville, l'accompagnement temporaire, l'accueil et l'emploi.

A. G.

Article extrait La Lettre de Haute Normandie

Portrait de Philippe Dandeville

Une certaine idée du social

Le principe même d'intervention est fondé sur le profit. Et le juge aussi incongruement qu'interdit. Lui explique vouloir continuer à travailler. Il souhaite être le meilleur. « Pour venir en aide aux plus démunis, cet entrepreneur social développe des réponses innovantes qui englobent autour de l'accompagnement global de l'insertion. De lui donc la première réponse humaine à la question sociale. Il est fondateur de Ysos, une association qui œuvre dans l'économie sociale et solidaire. Le fondateur, qui a cette ambition pour le socio-économique, continue à faire évoluer son entreprise. »

Une autre voie est possible

Les défis sociaux, comme l'écologie, ne peuvent être résolus que par une autre voie. Une voie qui consiste à développer une économie sociale et solidaire. Une économie qui vise à répondre aux besoins sociaux et environnementaux. Une économie qui vise à répondre aux besoins sociaux et environnementaux. Une économie qui vise à répondre aux besoins sociaux et environnementaux.

L'art du pas de côté

Le pas de côté est un art. C'est un art de savoir quand s'arrêter. C'est un art de savoir quand s'arrêter.

Article extrait du journal Paris Normandie

Yssois fait peau neuve

Déménagement.

L'association qui œuvre dans l'économie sociale et solidaire a inauguré ses nouveaux locaux rue des Tombettes.

L'année 2014 fera date dans la vie de l'association Ysos. Au 1er janvier, la structure, qui existe depuis vingt-cinq ans, est devenue Ysos. Changement de nom et aussi déménagement vers de nouveaux locaux inaugurés récemment : le siège reste à Évreux mais passe de la rue Saint-Louis au numéro 24 de la rue des Tombettes.

180 salariés

Avec 180 salariés présents dans une quinzaine de villes de l'Eure et de l'Orne, l'association agit dans le domaine de l'entrepreneuriat social. Elle est au cœur de la vie sociale, de l'économie et de l'environnemental», précise Philippe Dandeville, son directeur général. Aux premières loges de la détresse sociale, Ysos décroche au 115 : elle répond aux demandes d'hébergement d'urgence et gère l'attribution de places dans les lieux d'accueil. Elle peut orienter vers ses propres logements comme ceux situés à Évreux, dans la résidence Evrostel. Les prochaines étapes sont la création d'une légumerie collective et la production de soupes, de jus de fruits et de conditionnements à destination de la restauration collective.

INFOS PRATIQUES
Ysos, 24, rue des Tombettes à Évreux. Tél. 02 32 62 35 38.

Quelques liens...

- http://www.paris-normandie.fr/detail_article/articles/2167150/actualites+societe+sante/pour-trouver-un-toit-en-hiver#.VsfBvGvCzqW8
- http://www.normandie-actu.fr/grand-froid-hebergement-durgence-dans-leure-le-115-sous-tension_106969/

Sans oublier notre site : www.ysos.fr

BILAN FINANCIER 2014

Rapport du Trésorier

52

**Rapport du Commissaire Aux
Comptes**

58

Rapport du Trésorier

Le résultat comptable s'élève à -50 K€ contre N+2.

193 K€ en 2013. Cette évolution s'explique principalement par la dotation de la provision pour la perte du capital de la SASU Aurore Evrostel. Les activités subventionnées produisent très peu de résultat, voire des résultats négatifs pour celles financées par le F.N.A.V.D.L. dont la part conditionnelle n'a pas été versée par l'Etat.

Les prestations avec un financement par des dotations globales ont un résultat positif dans l'Eure et légèrement négatif dans l'Orne (après retraitement du résultat N-2 et des provisions non acceptées) et recyclées en

Les charges sont en augmentation de 7.47%. Si l'on exclut les dotations relatives aux fonds dédiés, l'évolution est de +10.85%.

Les charges d'exploitation, en dehors des provisions, qui croissent le plus sont celles des achats et des services extérieurs.

Le total du bilan est passé de 6 276 K€ à 6 375 K€. Le total du bilan augmente de 99 K€. Cette augmentation est due principalement à l'accroissement des dettes et des créances.

1- LE BILAN AU 31 DECEMBRE 2014

	2013	2014		2013	2014
ACTIF IMMOBILISE			PASSIF		
Immobilisations incorporelles	11 913,23	24 221,81	Fonds propres	2 003 639,44	2 113 828,49
Immobilisations corporelles	2 373 454,79	2 257 614,38	Réserves	241 794,38	243 467,11
Immobilisations financières	124 471,04	301 123,40	Report à nouveau	196 998,70	35 035,13
TOTAL I	2 509 839,06	2 582 959,59	Provisions réglementées		
ACTIF CIRCULANT			TOTAL I	2 442 432,52	2 392 330,73
Stock et en cours	3 548,19	2 055,49	Provisions pour risques et charges	76 881,70	74 172,70
Créances	790 374,62	999 647,77	TOTAL II	76 881,70	74 172,70
Disponibilités	2 951 858,64	2 757 663,26	Fonds dédiés	2 033 710,17	1 997 046,74
Charges constatées d'avance	20 433,64	32 549,64	TOTAL III	2 033 710,17	1 997 046,74
TOTAL II	3 766 215,09	3 791 916,16	DETTES		
			Emprunts et dettes financières	868 293,37	1 014 035,83
			Avances et acomptes reçus	6 919,85	6 900,60
			Fournisseurs	321 389,19	230 438,83
			Dettes fiscales et sociales	493 629,33	638 130,01
			Autres	7 918,12	15 325,15
			Produits constatés d'avance	24 879,90	6 495,16
			TOTAL IV	1 723 029,76	1 911 325,58
TOTAL GENERAL	6 276 054,15	6 374 875,75	TOTAL GENERAL	6 276 054,15	6 374 875,75

2- LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE EN 2014

Le compte de résultat consolidé 2014 :

	YSOS REEL 2013	TOTAL REEL 2014	EURE REEL 2014	ORNE REEL 2014
70 Produits	355 361,29	363 473,93	332 398,84	31 075,09
73 Dotation globale DDCS	1 731 366,35	1 737 768,42	1 396 693,42	341 075,00
74 Subventions	3 464 738,75	2 994 358,95	2 612 748,44	381 610,51
75 Produits divers	849 769,80	843 036,57	718 660,83	124 375,74
76 Produits financiers	16 119,66	20 619,31	20 619,31	0,00
77 Produits exceptionnels	2 417,19	10 112,10	10 112,10	0,00
78 Reprise sur provisions	27 130,83	32 806,74	25 576,79	7 229,95
789 Report ressources fonds dédiés	1 312 525,54	2 033 710,17	1 869 336,46	164 373,71
79 Transferts de charges	40 708,09	89 337,82	84 202,60	5 135,22
TOTAL DES PRODUITS	7 800 137,50	8 125 224,01	7 070 348,79	1 054 875,22
60 Achats	363 228,52	410 248,62	333 622,12	76 626,50
61 Services extérieurs	957 317,80	1 071 523,75	840 280,25	231 243,50
62 Autres services extérieurs	809 061,18	920 382,66	891 190,63	29 192,03
63 Impôts et taxes	197 350,76	209 399,30	167 658,02	41 741,28
64 Charges de personnel	2 873 001,71	3 118 094,86	2 585 931,41	532 163,45
65 Charges div.de gestion courante	14 040,13	15 673,95	8 623,03	7 050,92
66 Charges financières	26 023,49	24 851,62	24 851,62	0,00
67 Charges exceptionnelles	733,28	8 476,99	1 476,99	7 000,00
68 Dotations aux amortissements et provisions	330 505,45	395 956,31	343 020,25	52 936,06
689 Engagement à réaliser des fonds dédiés	2 033 710,17	1 997 046,74	1 856 043,61	141 003,13
69 Impôts sur les sociétés	2 095,00	3 671,00	3 671,00	0,00
TOTAL DES CHARGES	7 607 067,49	8 175 325,80	7 056 368,93	1 118 956,87
Excédent/Déficit comptable	193 070,01	-50 101,79	13 979,86	-64 081,65

Les produits d'exploitation (y compris les fonds dédiés) s'élèvent à 7 972 K€, contre 7 714 K€ en 2013 soit + 3.35%, et les charges d'exploitation (y compris les fonds dédiés) s'élèvent à 7 742 K€, contre 7 248 K€ soit +6.83%, pour un résultat d'exploitation de 230 K€, contre 466 K€ soit - 50.64%.

Evrostel dont Ysos est l'actionnaire unique. Contrairement à l'année dernière, il n'y a pas de régularisation de produits des années antérieures.

Après la prise en compte de tous les produits et les charges, le résultat est de -50 K€ contre 193 K€ en 2013 soit - 125%. Cette diminution s'explique, en partie, par la provi-

3-EXAMENS DES RESULTATS PAR PRESTATION

« METTRE À L'ABRI » : 9 prestations

Les produits s'élèvent à 3 010 K€, contre 2 833 K€ soit + 6.25% et les charges s'élèvent à 3 010 K€, contre 2 840 K€ soit + 5.99% pour un résultat de 0K€. Ce résultat est dû à la reprise systématique des résultats par les financeurs. L'augmentation des charges et des produits est due à la mise en place à la fin de l'année 2014 de la prestation de « mise à l'abri » sur la période hivernale sur deux sites dans l'Eure. La prestation CAO dans l'Orne n'a pas été reconduite en 2014.

« ACCUEILLIR ORIENTER » : 6 prestations.

Les produits s'élèvent à 890 K€, contre 707 K€ soit + 25.9% et les charges s'élèvent à 907 K€, contre 702 K€ soit + 29.2% pour un résultat de -17 K€ contre +6 K€ soit -398.67 %. Ce résultat s'explique par le non versement partiel du solde de la partie conditionnelle des prestations financées par le F.N.A.V.D.L.

« HÉBERGER » : 7 prestations.

Les produits s'élèvent à 2 298 K€, contre 2 322 K€ soit -1.04% et les charges s'élèvent à 2 267 K€, contre 2 313 K€ soit -2 % pour un résultat de +31 K€ contre +9 K€ soit +328.8%. Les prestations les plus importantes, et dégageant un excédent, sont financées par des dotations globales de financement dans l'Eure. Le résultat de ces prestations est recyclé en N+2. Les prestations financées par subventions conduisent à un déficit. Ces résultats seront modifiés par la reprise des résultats de N-2 pour les prestations C.H.R.S. et L.H.S.S.

« LOGER » : 8 prestations.

Ce pôle regroupe 8 prestations. Les produits s'élèvent à 1 124 K€, contre 1 055 K€ soit +6.5 % et les charges s'élèvent à 1 092 K€, contre 1 057 K€ soit +4.9% pour un résultat de 15 K€ contre -2 K€. Le résultat est dû à la prestation de la Maison Relais de Gisors.

« INSÉRER PROFESSIONNELLEMENT » : 2 prestations

Ce pôle regroupe 3 prestations dont une nouvelle qui est la celle de la gratification des stagiaires dans l'Orne que nous avons obtenu en fin d'année. Les produits s'élèvent à 685 K€, contre 793 K€ soit -13.6 % et les charges s'élèvent à 670 K€, contre 591 K€ soit +13.4% pour un résultat de +15 K€ contre +202 K€ soit -92.6%. Cette diminution des produits s'explique par l'absence de régularisation de subventions des années antérieures contrairement à l'année dernière.

En 2014...

-50 K€ *Résultat comptable. Celui-ci est dû à la provision pour perte du capital de la SASU Aurore Evrostel pour 80 K€,*

+ *Trésorerie toujours positive en fin d'année mais les différences au cours de l'année sont toujours présentes car les subventions les plus importantes sont versées en fin d'année,*

1 *première pour une structure A.H.I. dans le département de l'Eure: l'acceptation d'un taux de frais de siège à hauteur de 4.50% des charges par les différents financeurs de l'Eure et de l'Orne à partir du 1^{er} janvier 2015. Ainsi, le niveau de financement des frais de siège de l'Association est clarifié pour une période de 5 ans.*

Rapport de gestion

Présenté à l'assemblée générale ordinaire
du 15 avril 2015

Comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014

Les produits d'exploitation, se composant essentiellement de subventions, de dotations ou d'aides, s'élèvent à 6 060 782 € en 2014 contre 6 453 501 € en 2013, soit une baisse de 6 %.

En prenant en compte la variation des fonds dédiés transférée d'un exercice à l'autre, ces produits ainsi retraités s'élèvent à 6.097.446 € en 2014 contre 5 732 317 € en 2013, soit une hausse de 6 %.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 6 060 991 € en 2014 contre 5 511 582 € en 2013, soit une hausse de 10 %.

Parmi ces charges figurent notamment les charges de personnel hors dépenses de formation qui s'élèvent à 3 086 834 € en 2014 contre 2 854 639 € en 2013 soit une hausse de 8 %.

Après prise en compte :

d'un résultat financier de -84 520 € en 2014 (contre -29 616 € en 2013),

d'un résultat exceptionnel de +1 635 € en 2014 (contre +4 046 € en 2013),

d'une variation nette du poste Fonds dédiés pour un montant de +36 663 € en 2014 (contre -721 184 € en 2013),

et d'un impôt sur les associations non lucratives de 3 671 € en 2014 (contre 2 095 € en 2013),

le résultat comptable de l'Association se solde en 2014 par un déficit de - 50 101,79 € (contre + 193 070,01 € d'excédent en 2013).

Le résultat comptable de 2014 est ventilé analytiquement par activités comme suit :

- CHRS (Evreux/Bernay)	:	+ 99 599,21 €
- Siège	:	0,00 €
- SIAO	:	0,00 €
- Intermédiation locative	:	0,00 €
- Veille sociale	:	0,00 €
- 115 Externalisé	:	0,00 €
- Baux glissants	:	16,53 €
- Logements Extérieurs	:	- 6 604,18 €
- Maison relais	:	+ 15 209,36 €
- SAO Séjour	:	- 12 546,72 €
- SAO Spécialisé	:	- 1 951,19 €
- Logements d'Appui	:	0,00 €
- CAO	:	- 96,12 €
- Mise à l'Abri	:	0,00 €
- Service insertion	:	+ 14 922,50 €
- CHRS (L'Aigle/Mortagne)	:	- 13 490,71 €
- Lits Halte Soins Santé	:	- 44 070,14 €
- Autres sections de L'Orne	:	- 6 520,80 €
- Jardins de Neustrie	:	0,00 €
- Etre et Savoir	:	0,00 €
- SAV Verneuil	:	0,00 €
- Association	:	- 94 569,53 €
TOTAL	:	- 50 101,79 €

Les soldes des comptes de bilan au 31 décembre 2014 se résument comme suit :

- à l'actif :	- Actif immobilisé net	:	2 582 960 € (1)	(contre 2 509 839 € en 2013)
	- Stocks, créances & ch.const.d'av.	:	1 034 253 €	(contre 814 357 € en 2013)
	- Trésorerie & placements	:	2 757 663 €	(contre 2 951 859 € en 2013)
- au passif :	- Fonds associatifs	:	2 392 331 €	(contre 2 442 433 € en 2013)
	- Prov. risques & charges	:	74 173 €	(contre 76 882 € en 2013)
	- Fonds dédiés	:	1 997 047 €	(contre 2 033 710 € en 2013)
	- Dettes	:	1 911 326 €	(contre 1 723 030 € en 2013)

(1) dont 249 999,90 € de prise de participation à 100% dans la société ARTISANE SERVICES en 2014

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice 2014 de -50 101,79 € à affecter de la manière suivante :

- 94 569,53 € au poste « Fonds Associatif » (pour affectation du résultat « Association »)
- + 99 599,21 € au poste « Résultat provisoire CHRS 2014 sous contrôle des tiers financeurs » (DDCS de l'Eure)
- 13 490,71 € au poste « Résultat provisoire CHRS 2014 sous contrôle des tiers financeurs » (DDCS de l'Orne)
- 44 070,14 € au poste « Résultat provisoire LHSS sous contrôle des tiers financeurs » (ARS de Basse Normandie)
- + 2 429,38 € au poste « Fonds Associatif » (sans droits de reprise)

Activité en matière de recherche et de développement

L'Association n'exerce pas d'activité particulière en ce domaine.

Information concernant les filiales**EURL Artisans Services**

Au cours de l'exercice, Ysos a acquis 100% de la société Artisans Service, EURL au capital de 9.207,92 € située à Courcelles-sur-Seine et ayant pour activité principale le conditionnement à façon, l'entretien des espaces verts, les travaux d'entretien divers, l'aide à domicile, la distribution de courriers...

Cette société a réalisé au titre de son exercice clos au 31 décembre 2014 d'une durée de 16 mois, un chiffre d'affaires de 949.806,21 € et a dégagé un bénéfice de 55.302,21 €

L'EURL Artisans services présente des capitaux propres au 31 décembre 2014 de 264.419,42 € Ils s'élevaient au 31 décembre 2013 à 209.117,21 €

SASU Aurore Evrostel

Ysos détient 100% du capital de la société Aurore Evrostel, résidence hôtelière à vocation sociale située à Evreux.

La SASU Aurore Evrostel a réalisé au titre de son exercice clos au 30 septembre 2014 d'une durée de 12 mois, un chiffre d'affaires de 425.075,25 € et a dégagé une perte de 74.974,43 €

La SASU Aurore Evrostel présente des capitaux propres au 30 septembre 2014 de 3.812 € Ils s'élevaient au 30 septembre 2013 à 80.288 €

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

De manière générale, l'évolution d'YSOS est liée aux problématiques socio-économiques identifiées par les Services de l'Etat et les collectivités locales et à la production de solutions adaptées.

Dans l'Eure, en l'état de notre connaissance, l'ensemble des prestations d'accompagnement vers et dans le logement d'YSOS ne devrait pas connaître de développement significatif.

L'enjeu en 2015 sera probablement la gestion de l'hébergement d'urgence dans laquelle YSOS est fortement impliquée.

Dans l'Orne, une nouvelle séquence de travail avec les Services de l'Etat s'est engagée en mars pour reconsidérer l'articulation des prestations d'YSOS avec les autres opérateurs dans une perspective de meilleure couverture des besoins du Département.

(Enjeu : une meilleure assise départementale d'YSOS pour améliorer l'organisation et l'encadrement de son équipe et résoudre l'inadaptation de ses locaux d'accueil et d'hébergement).

En prolongement, l'évolution de nos prestations d'accompagnement vers et dans l'emploi sera marquée par plusieurs actions :

Notre réponse en avril 2015 à l'avis d'appel public à la concurrence pour le marché de l'accompagnement renforcé vers et dans l'emploi publié par le Grand Evreux Agglomération.

(Enjeu : la poursuite de notre activité pour 1 ETP).

Le développement de notre programme préparatoire à l'installation de notre légumerie conserverie dans le cadre de l'opération des Hauts Près à Val de Reuil pilotée par le Communauté d'agglomération Seine Eure. Prévision d'ouverture : 1^{er} semestre 2016.

(Enjeu : le développement d'une activité inscrite depuis 5 ans dans notre ensemble économique programmé intitulé « Aux Légumes d'Ici et Maintenant » avec création de postes de salariés en insertion et encadrement technique).

L'élargissement de nos sites géographiques de production maraichère. pour consolider le modèle économique et structurel de notre jardin.

(Enjeu : la consolidation du modèle économique et structurel de notre jardin).

Par ailleurs, YSOS étoffera son activité. La coopération entreprise entre YSOS et l'AVEDEACJE (association d'aide aux victimes et de suivi des auteurs d'infractions) depuis trois années par le biais d'un groupement de coopération sociale se traduira dans les premiers jours de 2016 par la fusion-absorption de l'AVEDEACJE.

(Enjeu : la création d'un service socio-judiciaire YSOS s'appuyant sur les compétences mutualisées des salariés).

Enfin, le développement de l'activité ne peut se dissocier de l'efficacité de l'organisation. L'année 2015 sera l'aboutissement de la mise en synergie de l'ensemble des travaux menés simultanément en matière de Ressources Humaines, de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences, de pilotage des équipes notamment avec la mise en œuvre usuelle des outils de programmation, de reporting, de contrôle et d'évaluation de l'activité, en un mot, les outils pour une amélioration continue par la qualité, en attendant à terme, la mise en œuvre d'une certification ISO.

(Enjeu : avoir une action interne coordonnée, pour une dynamique qualité et une amélioration des performances et du changement pour que demain plus qu'hier, notre transversalité d'organisation soit un facteur collectif de progrès).

En 2014, le rapprochement et la coordination de différents services au sein du Siège, rue des Tombettes a ouvert la voie.

Evénements survenus depuis le dernier exercice

Aucun événement notable et important n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de rédaction du présent rapport.

Le Conseil d'Administration



Rapport des Commissaires Aux Comptes

Extrait du rapport réalisé sur l'exercice annuel par Jean-François MACHU

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2014 sur :

le contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION YSOS, tels qu'ils sont joints au présent rapport, qui font ressortir :
un total de bilan de 6.374.875,75 €
un résultat déficitaire de 50.101,79 €
la justification de mes appréciations
les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants : L'association a correctement constaté au compte de résultat, en produits, les dotations et subventions attribuées par les financeurs au titre de 2014.

Au vu des éléments qui m'ont été communiqués, la valorisation des actions restant à mener au titre des subventions attribuées, à reprendre au passif du bilan en fonds dédiés en moins du résultat, a été correctement appréhendée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport

III. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

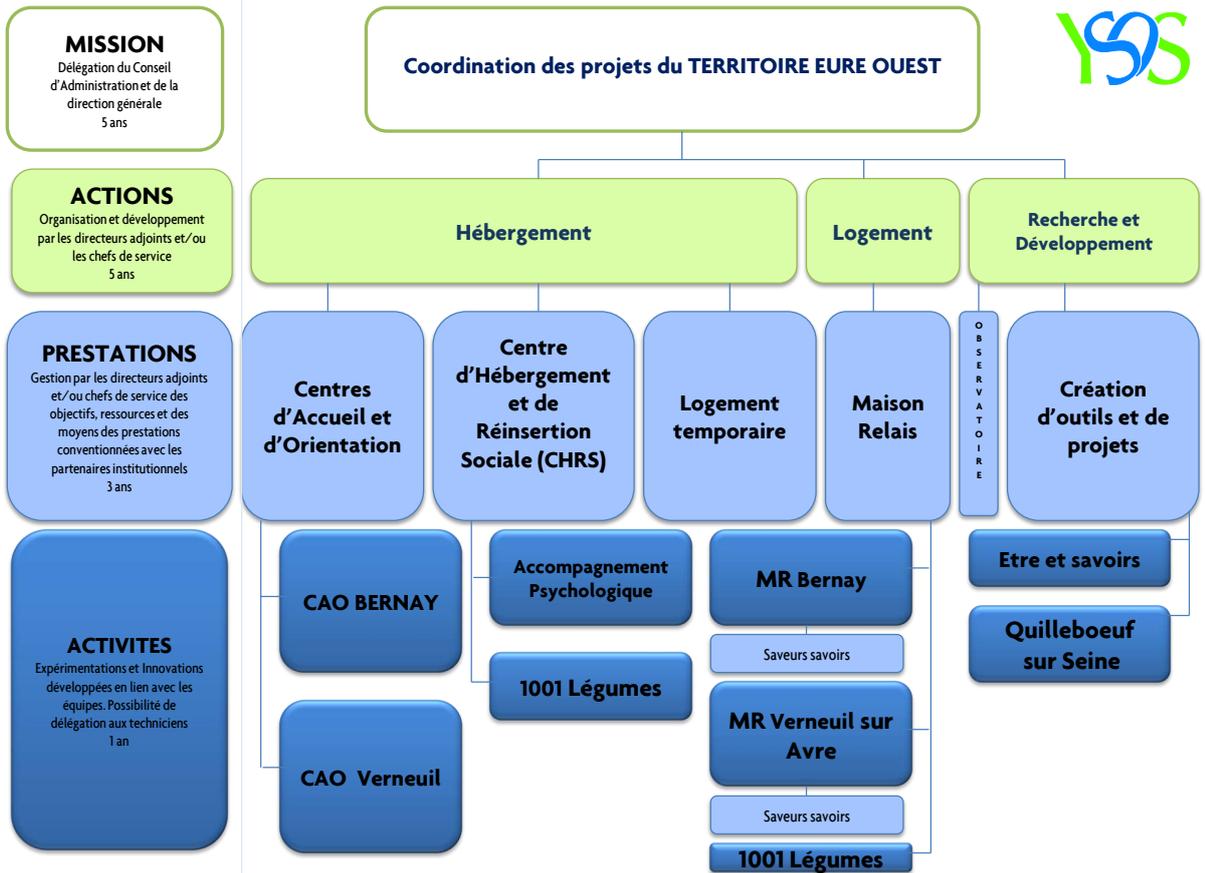
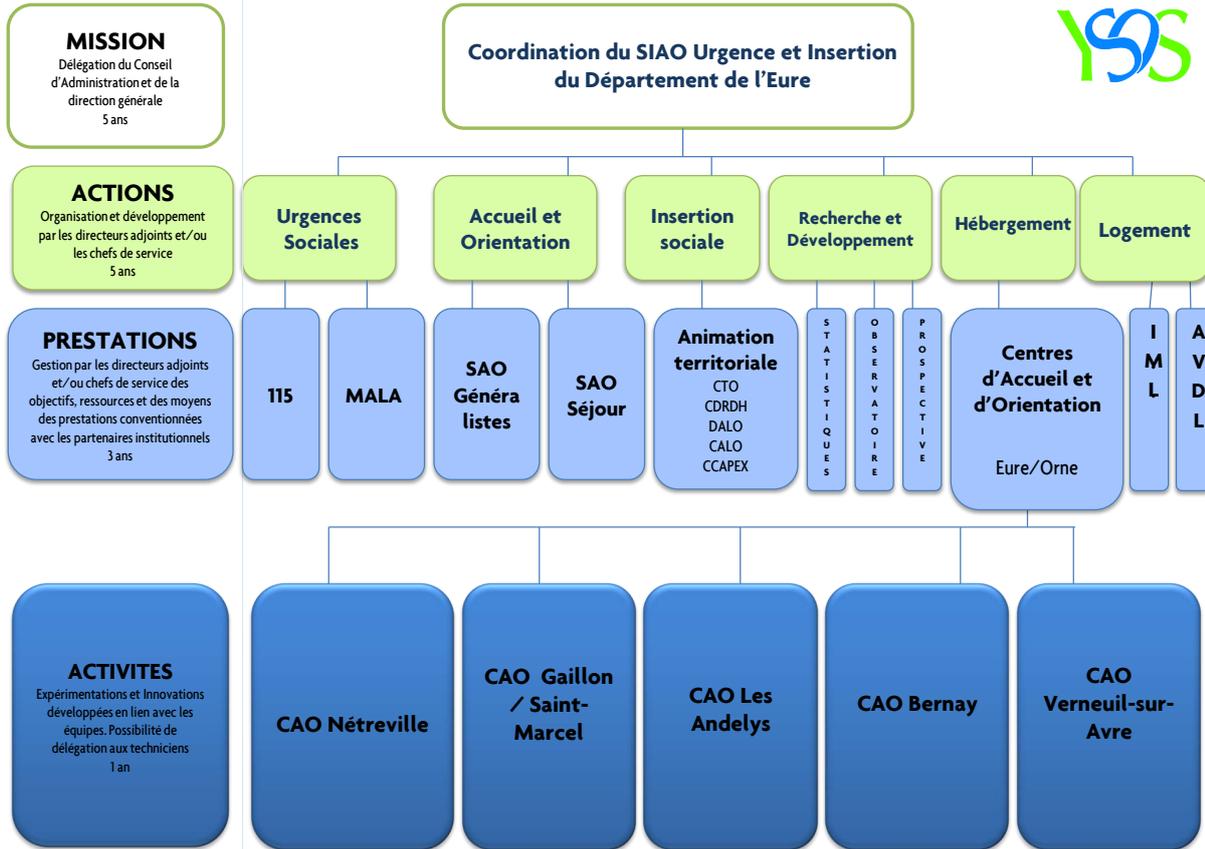
Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration. En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

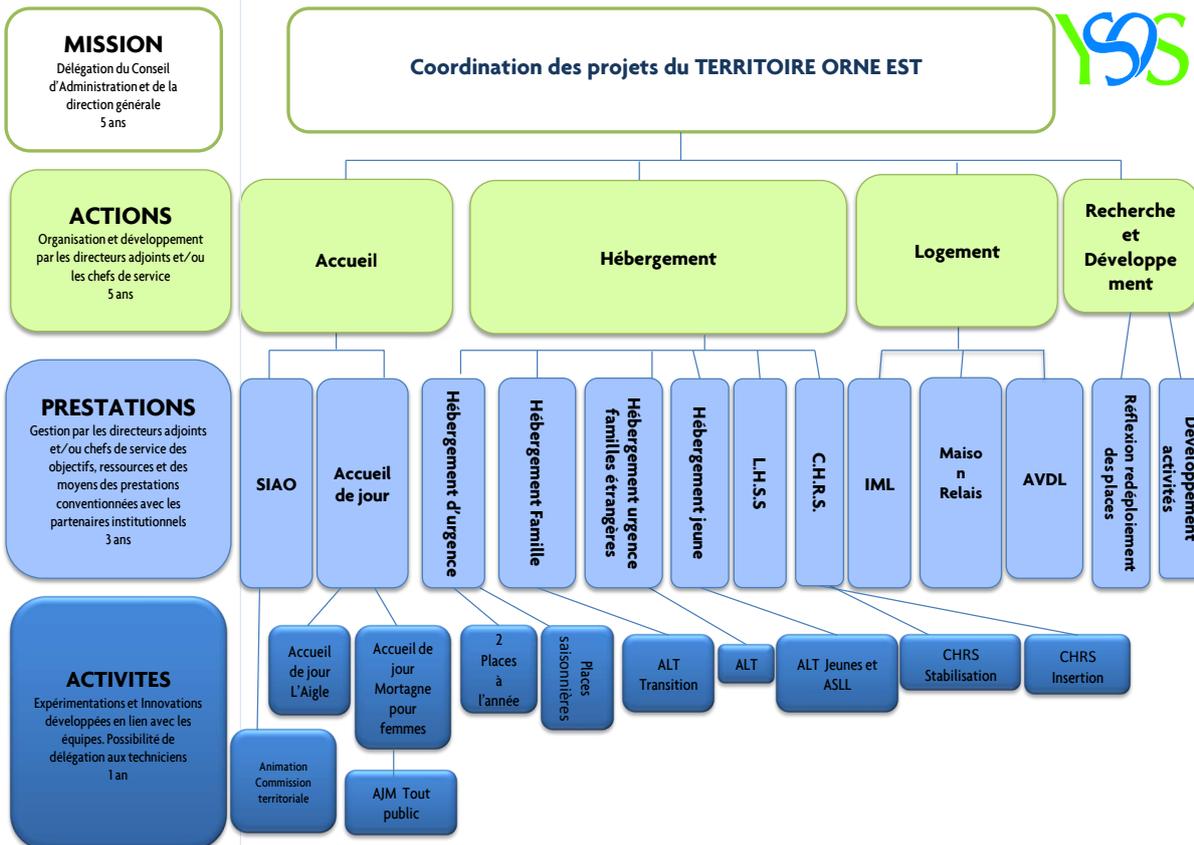
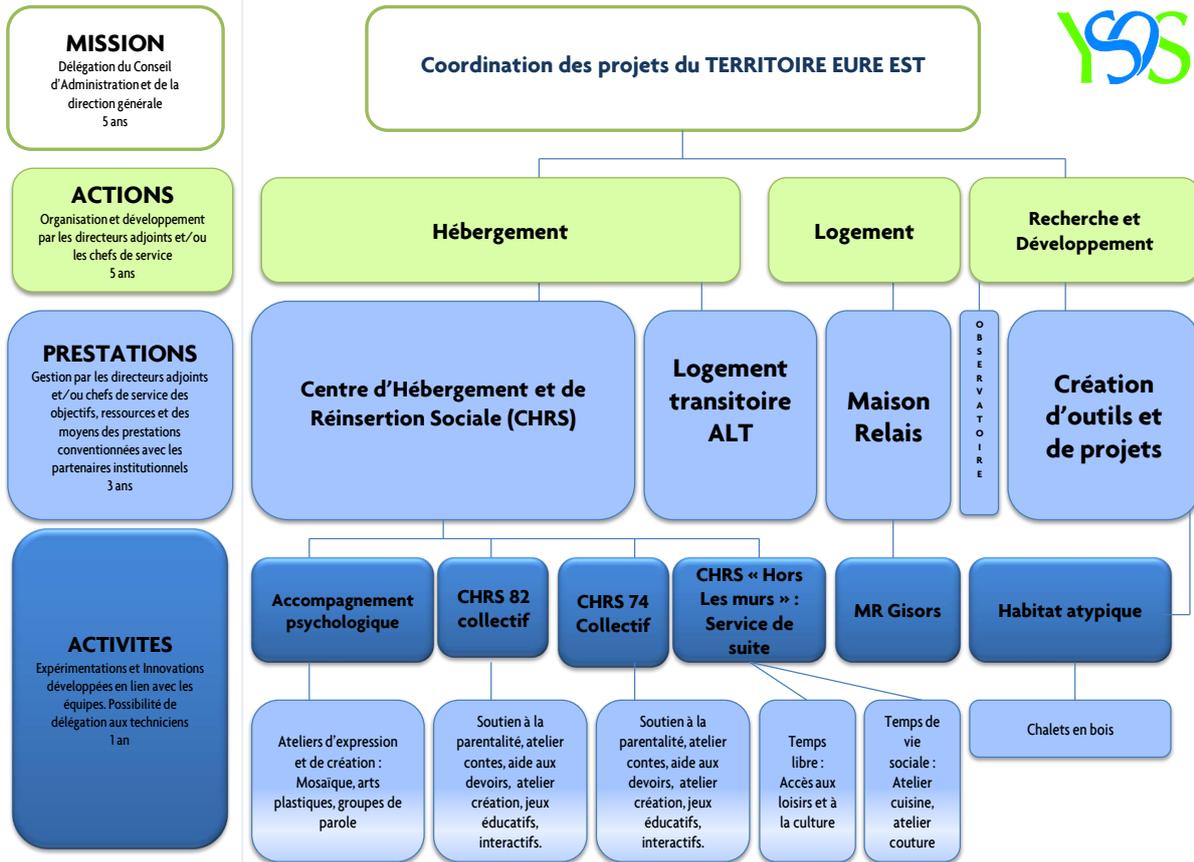
Fait à EVREUX, le 14 Avril 2015

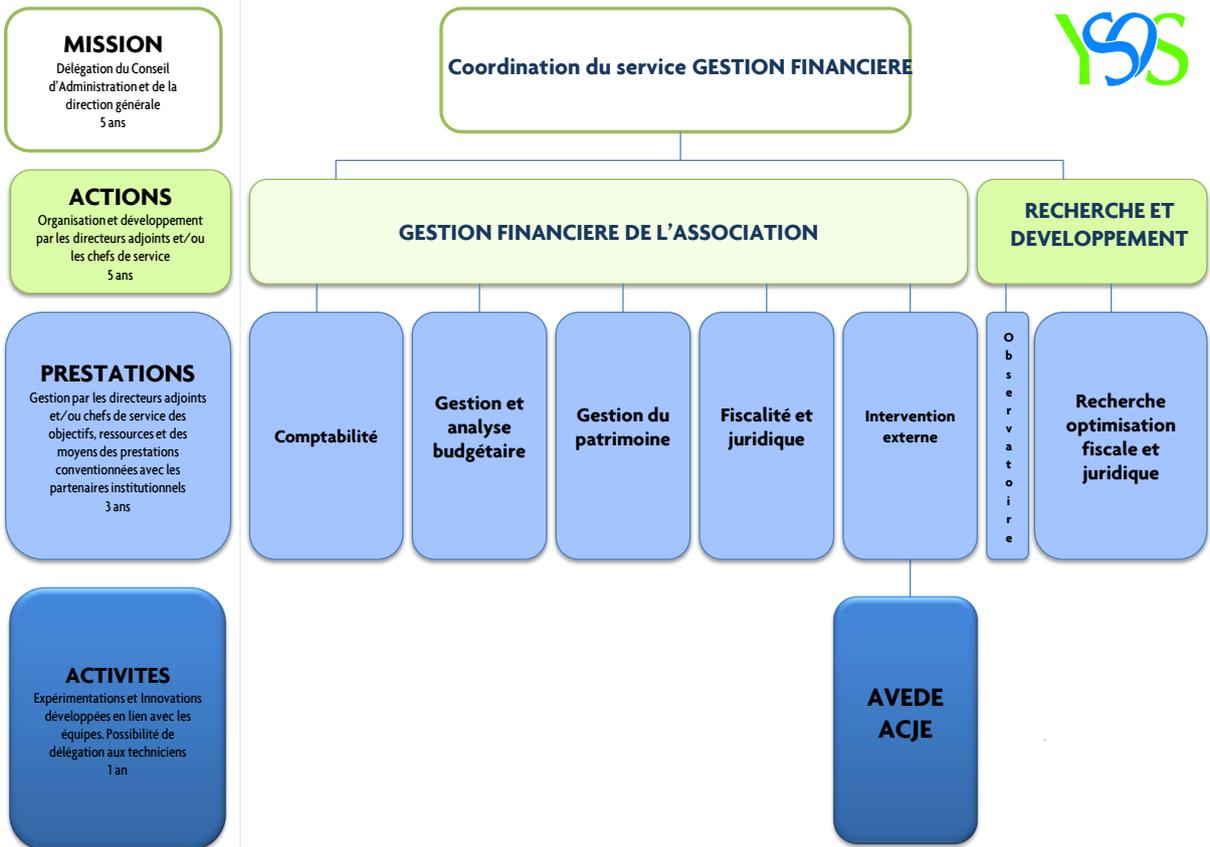
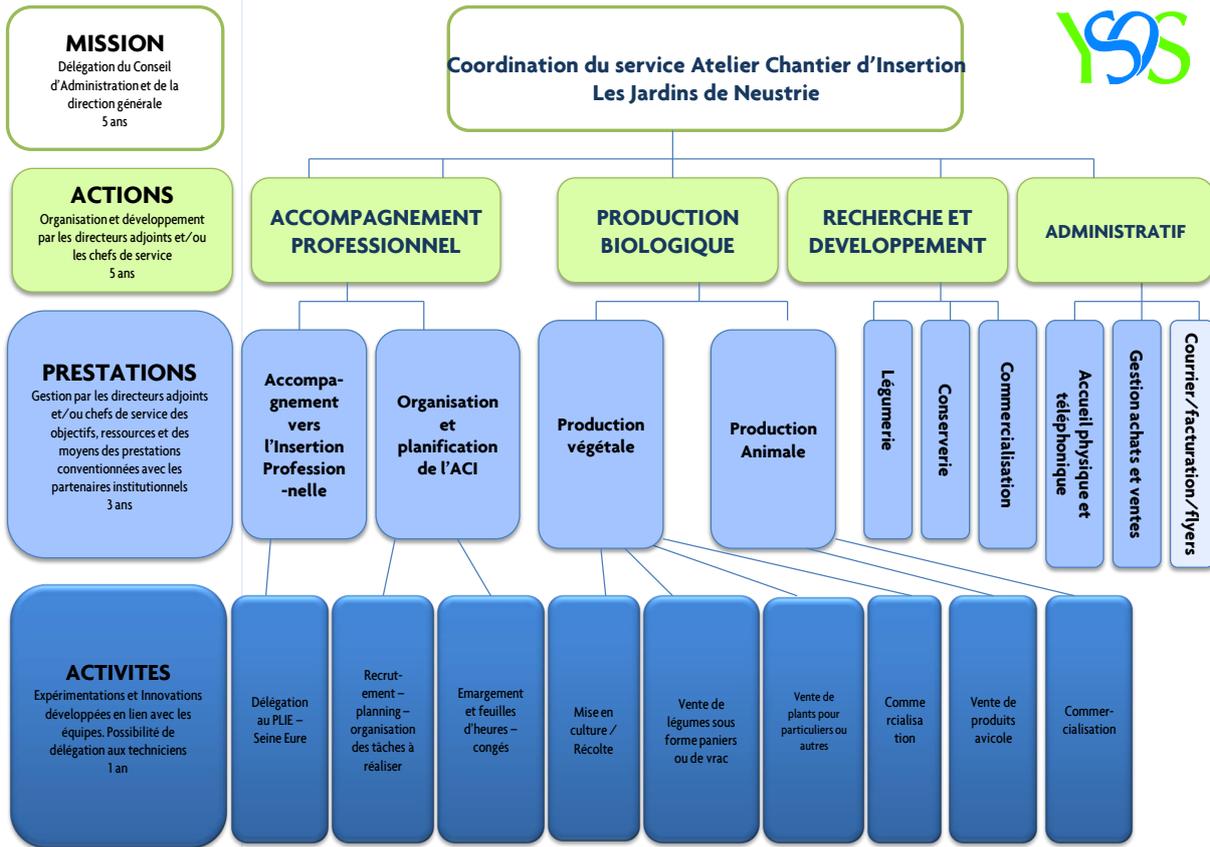


Jean-François MACHU,
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXES









MISSION
Délégation du Conseil d'Administration et de la direction générale
5 ans

ACTIONS
Organisation et développement par les directeurs adjoints et/ou les chefs de service
5 ans

PRESTATIONS
Gestion par les directeurs adjoints et/ou chefs de service des objectifs, ressources et des moyens des prestations conventionnées avec les partenaires institutionnels
3 ans

ACTIVITES
Expérimentations et Innovations développées en lien avec les équipes. Possibilité de délégation aux techniciens
1 an

Coordination du service **GESTION DES RESSOURCES**



MISSION
Délégation du Conseil d'Administration et de la direction générale
5 ans

ACTIONS
Organisation et développement par les directeurs adjoints et/ou les chefs de service
5 ans

PRESTATIONS
Gestion par les directeurs adjoints et/ou chefs de service des objectifs, ressources et des moyens des prestations conventionnées avec les partenaires institutionnels
3 ans

ACTIVITES
Expérimentations et Innovations développées en lien avec les équipes. Possibilité de délégation aux techniciens
1 an

Coordination du service **GESTION DU SECRETARIAT**

